



**HAL**  
open science

# Les ouvrières françaises et la grève vues par la presse française des années 1880 aux années 1930

Gwendaline Hocquet

► **To cite this version:**

Gwendaline Hocquet. Les ouvrières françaises et la grève vues par la presse française des années 1880 aux années 1930. Sciences de l'Homme et Société. 2023. dumas-04148468

**HAL Id: dumas-04148468**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04148468>**

Submitted on 22 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE  
INSPÉ DE REIMS

HOCQUET Gwendaline

**Les ouvrières françaises et la grève vues par la presse  
française des années 1880 aux années 1930**

Mémoire de Master MEEF Second Degré, parcours Histoire-Géographie, réalisé sous la  
direction de Monsieur Bertrand GOUJON, Maître de conférences habilité à diriger les  
recherches en Histoire contemporaine

Année universitaire 2022-2023



## Remerciements

Avant tout, je désire remercier Monsieur GOUJON, Maître de conférences en Histoire contemporaine et directeur de recherche du présent mémoire, pour son aide précieuse et ses conseils avisés, pour sa supervision et le temps consacré tout au long du travail de recherche et d'écriture.

Je remercie également l'équipe enseignante d'Histoire contemporaine pour les enseignements fournis tout au long de ce master, plus particulièrement ceux relatifs aux femmes, qui ont été mobilisés dans la réalisation de ce travail.

Enfin, je témoigne toute ma reconnaissance et ma gratitude à ma famille et à mes amis, notamment ma mère, mon père et ma meilleure amie Sarah MASCRE, et à mon enseignante d'Histoire-Géographie de classe de troisième, Madame BAUDEZ, qui m'ont apporté leurs conseils, leur soutien moral et leur aide précieuse pour la relecture et la correction de ce mémoire.

## Résumé

Ce mémoire porte sur l'étude de la visibilité médiatique et du traitement réservé aux mouvements de grèves de femmes ouvrières à partir de l'étude d'articles de journaux français au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Malgré leur présence dans le monde du travail et dans les formes de contestations qui y sont associées, les femmes font en effet l'objet d'une double marginalisation et invisibilisation dans la sphère publique, du travail et des grèves, du fait de leur position sociale et de leur genre. La presse généraliste, qui constitue le cœur du corpus, ne traite le plus souvent leurs contestations sociales que sur un mode superficiel et est autant empreinte de discours patriarcaux, misogynes et antiféministes qu'elle contribue à les véhiculer. Ces enjeux sont propices à l'engagement d'une réflexion sur la place dévolue aux femmes dans les programmes et manuels scolaires actuellement en vigueur dans l'enseignement secondaire en France, pour s'interroger sur la part effective d'une « histoire mixte » telle qu'elle est promue par les programmes de 2016. Ils sont également adaptés à une proposition de didactisation à l'intention d'élèves de Quatrième et portant sur la place des femmes dans la société française du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Mots-clés :**

**Ouvrières – grèves – invisibilisation – France, années 1880-années 1930 – enseignement**

# Table des matières

<b>Remerciements .....</b>	<b>3</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
<b>Première partie : Mise au point scientifique.....</b>	<b>23</b>
<b>Les femmes et les mouvements sociaux féminins français vus par la presse française des années 1880 aux années 1930</b>	
<b>I. Les femmes et le travail industriel .....</b>	<b>25</b>
A. Une répartition sexuée des emplois et des activités : une réalité dans le monde industriel français au tournant des XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles .....	25
B. Être femme et être ouvrière dans une société dominée par les hommes bourgeois : une double difficulté .....	28
<b>II. Femmes et mouvements sociaux : des ouvrières en lutte.....</b>	<b>31</b>
A. Des mouvements revendicatifs et contestataires féminins timides et rares .....	31
B. Modes d'action et d'organisation syndicale féminins .....	33
<b>III. Médiatisation et réception des mouvements sociaux féminins par la presse .....</b>	<b>37</b>
A. Une sélectivité de l'information qui contribue à accorder une place moindre aux mouvements revendicatifs et contestataires féminins .....	37
B. Des ouvrières grévistes tournées en dérision par la presse .....	40
<b>Conclusion de la partie scientifique.....</b>	<b>43</b>

<b>Deuxième partie : Proposition didactique.....</b>	<b>45</b>
<b>Femmes et mouvements sociaux féminins dans l'enseignement secondaire</b>	
<b>I. Enjeux de l'enseignement des mouvements sociaux féminins des XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècles dans le secondaire .....</b>	<b>47</b>
A. La place des femmes et de leurs mouvements sociaux dans les programmes scolaires d'histoire actuellement en vigueur au collège .....	47
B. Les difficultés didactiques posées par la faible place accordée aux femmes et à leurs mouvements sociaux dans les programmes et manuels scolaires .....	50
<b>II. Enseigner les femmes et leurs mouvements sociaux en classe de Quatrième .....</b>	<b>51</b>
A. Mettre en œuvre la séquence .....	51
B. Organisation et déroulement de la séance retenue.....	55
C. Analyse réflexive de la séance.....	57
D. Engager une réflexion critique avec les élèves sur le traitement médiatique de l'actualité et des mouvements sociaux .....	59
<b>Conclusion de la partie didactique .....</b>	<b>61</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>63</b>
<b>État des sources .....</b>	<b>65</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>69</b>
<b>Table des annexes.....</b>	<b>75</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>77</b>

## Introduction

« Les grèves féminines se heurtent à l'incompréhension d'une société pour laquelle la féminité, déjà difficilement compatible avec la situation d'ouvrière, l'est moins encore avec celle de gréviste<sup>1</sup>. ». Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les femmes s'impliquent de manière croissante dans les domaines du travail industriel et dans les formes de contestation qui y sont associées, mais doivent faire face à de multiples obstacles. Les femmes ouvrières sont en effet doublement marginalisées<sup>2</sup> et mises dans l'ombre : du fait de leur « nature féminine », considérée comme inférieure à la masculinité, et de leur activité salariée, qui les détourne de leurs fonctions « traditionnelles » de mère et d'épouse. Cette relégation dans l'ombre au sein du travail industriel vaut également pour les grèves de ces femmes ouvrières qui sont bien souvent mal comprises ou négligées par les observateurs contemporains. Travail, revendications et contestations des femmes ne transparaissent que peu dans la société de leur temps, et notamment dans la presse qui les passe largement sous silence, *a fortiori* lorsqu'elles sont ouvrières. Ce présent mémoire de Master MEEF s'intéresse ainsi aux femmes ouvrières, plus particulièrement aux points de vue que suscitent leurs formes de contestations du et au travail que sont les grèves, en montrant leur (relative) invisibilisation sociale et médiatique, comme l'illustre notamment la presse qui, loin de ne faire que refléter les courants d'opinion de l'époque, contribue tout autant à les forger, à les cristalliser et à les polariser.

Ce mémoire, intitulé « Les ouvrières françaises et la grève vues par la presse française des années 1880 aux années 1930 », est centré sur la France et mobilise des sources textuelles, plus particulièrement des articles de presse tirés de journaux français traitant de mouvements de grève féminins (ou impliquant des femmes) en France métropolitaine. Les articles de journaux français traitant de mouvements de grève à l'étranger ne sont par conséquent pas ici pris en compte, et il en va de même pour les journaux étrangers traitant de mouvements de grève en France. Il ne s'agit pas de mobiliser uniquement la presse féministe de l'époque, comme le journal *La Fronde* (qui n'est utilisé, on le verra, que pour un seul article). Cela aurait en effet donné de tout autres résultats avec, très vraisemblablement, bien davantage de mentions relatives aux mouvements de grève féminins, ainsi que des discours et des mentions plus

---

<sup>1</sup> Michelle Perrot, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, collection « Champs Histoire », 2020 (rééd), p. 200.

<sup>2</sup> Cela renvoie à la notion d'intersectionnalité, qui, bien qu'elle soit anachronique pour la période nous concernant dans ce mémoire, désigne la situation de personnes sujettes simultanément à plusieurs formes de discrimination ou de domination dans une société. Ici, elle s'applique aux femmes ouvrières.



explicites et/ou favorables à ces derniers. Le choix méthodologique, très expérimental, que nous avons fait est tout autre : l'enjeu était plutôt de saisir la visibilité sociale et le traitement réservé aux mouvements de grève féminins par la presse dite « généraliste », qui reste toutefois idéologiquement orientée. Un tel choix présente assurément des biais méthodologiques qu'il convient d'assumer, en ayant pleinement conscience des limites des résultats qui peuvent être tirés de cette étude. Et ce d'autant plus que, dans notre corpus de sources, ce sont par ailleurs les seuls fonds de presse consultables sur Gallica et Retronews (pour des raisons de commodité d'accès et de compatibilité avec les contraintes du Master MEEF) qui constituent le cœur de la documentation mobilisée.

Le corpus sur lequel repose cette étude, composé de trente-neuf articles de journaux, n'est pas un corpus cohérent, mais plutôt un kaléidoscope permettant d'embrasser, sur un demi-siècle, la variété des points de vue (parfois antagonistes) sur une même pratique collective revendicatrice et/ou contestataire. Le choix de ne pas s'appuyer sur un nombre restreint de titres de journaux et de ne pas suivre l'évolution dans le temps de certains mouvements est donc volontaire. Il ne s'agit pas de prétendre à l'exhaustivité, mais plutôt de rechercher une (relative) représentativité de segments variés de l'opinion et des fluctuations socio-économiques des années 1880 aux années 1930 afin de mettre en avant le traitement médiatique des mouvements de grève féminins sur la période envisagée.

Pour construire ce corpus, il s'agissait dans un premier temps de procéder à la sélection de mots-clés<sup>1</sup> qui permettraient de trouver des sources sur le sujet grâce aux moteurs de recherche dont disposent les bibliothèques numériques Gallica et Retronews. Cela a permis de trouver des journaux traitant de manière plus ou moins détaillée, ou plus ou moins partielle, de mouvements de grève féminins français. Pour compléter ce travail de recherche par mots-clés, une autre démarche a été entreprise. Cette dernière consistait à sélectionner des journaux sur Gallica, puis à choisir un mouvement social féminin pré-identifié afin d'en rechercher les mentions (ou l'absence de mention) dans le journal considéré. Enfin, il était nécessaire de compléter les sources et de constituer la bibliographie par des ouvrages et articles scientifiques, en choisissant une recherche thématique<sup>2</sup>, puis en consultant les bibliographies d'ouvrages

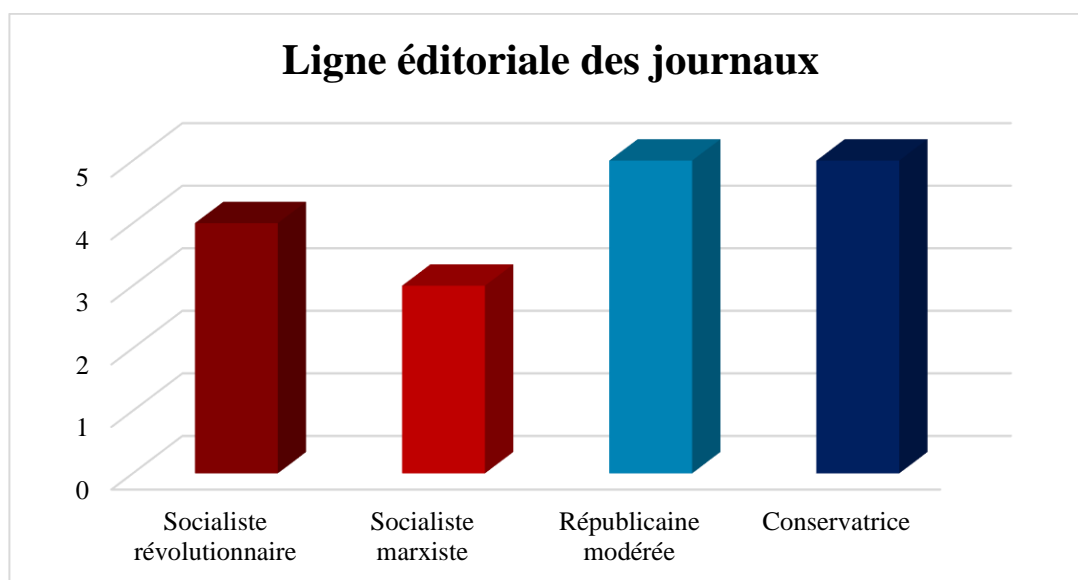
---

<sup>1</sup> Parmi les mots-clés sélectionnés figurent par exemple « Femmes grève », « Femmes en grève », « Femmes grévistes », « Ouvrières », « Midinettes », « Grèves féminines », « Mobilisation des ouvrières », « Se sont mises en grève », « Ouvrières textile » et « Femmes et mouvement ouvrier ».

<sup>2</sup> Avec des requêtes telles que « Histoire des femmes », « Histoire de la presse », « Histoire de la presse en France », « Histoire des mouvements sociaux », « Histoire des mouvements sociaux en France », « Histoire du travail » et « Histoire du travail des femmes ».

retenus et en sélectionnant prioritairement des ouvrages présents dans les collections de la Bibliothèque universitaire Robert de Sorbon. Il va de soi que cette recherche comporte, de ce fait, des biais et des limites, ne serait-ce qu'en raison des contraintes techniques d'utilisation des moteurs de recherche qui ont été mobilisés. Par exemple, pour le mot-clé « ouvrières », que ce soit sur Retronews ou sur Gallica, certains journaux figurant dans les résultats proposés font certes référence aux ouvrières et à des mouvements de grève féminins, mais beaucoup d'autres proposent des résultats qui ne sont pas en adéquation<sup>1</sup>. La recherche par mots-clés sur ces moteurs de recherche en vue de circonscrire le corpus de sources prend donc un temps considérable et ne donne pas toujours les résultats souhaités.

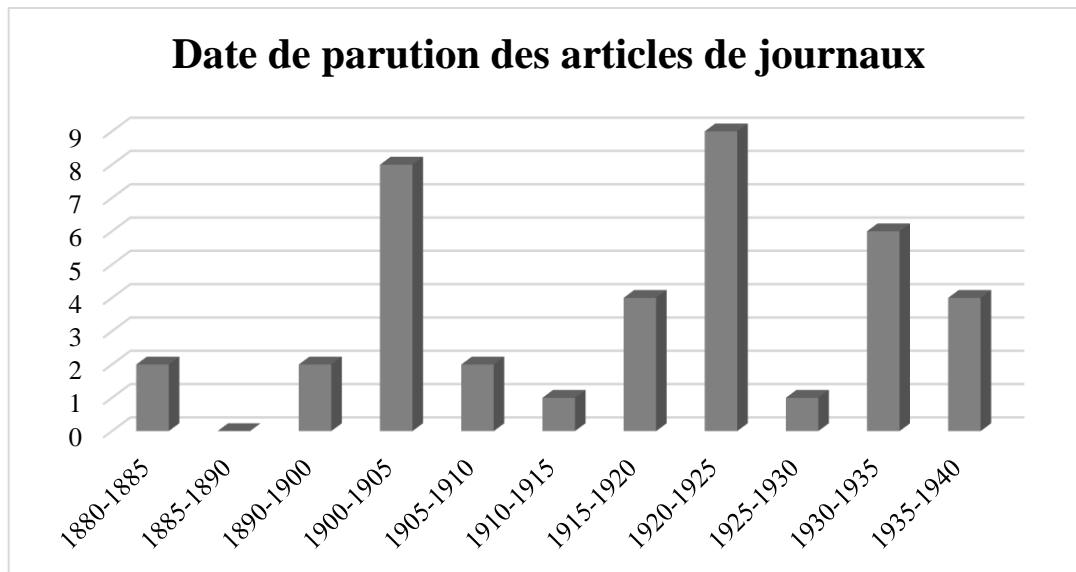
Une analyse statistique sur la ligne éditoriale des journaux sélectionnés et sur la répartition chronologique de date de parution des articles de journaux permet par ailleurs de saisir la nature hétéroclite de ce corpus, qui explique des tendances parfois contradictoires.



**Graphique 1** : Ligne éditoriale<sup>2</sup> des journaux retenus pour constituer le corpus

<sup>1</sup> À titre d'exemple, dans le journal *La Vie socialiste* du 28 octobre 1922, un article sur « L'éducation ouvrière en Belgique » évoque l'éducation et la classe « ouvrière ». Ici, le terme « ouvrière » ne renvoie donc pas directement aux femmes ouvrières.

<sup>2</sup> Sont retenus comme socialistes révolutionnaires les journaux *La Vie ouvrière*, *La Fronde*, *La Vérité* et *Le Prolétaire*, comme socialistes marxistes les journaux *La Correspondance internationale*, *L'Humanité* et *Le Populaire*, comme républicains modérés les journaux *Le Petit Marseillais*, *L'Indépendant rémois : journal républicain quotidien*, *L'Ouest éclair*, *Le Réveil du Nord* et *La France*, comme conservateurs les journaux *Le Journal des débats politiques et littéraires*, *Le Figaro*, *Le Gaulois*, *Le Soleil* et *La Mayenne*.



*Graphique 2 : Date de parution des articles de journaux retenus par périodes de cinq ans*

Les titres sélectionnés font ainsi ressortir deux éléments majeurs. En effet, il faut noter une surreprésentation des titres républicains modérés et conservateurs (Graphique 1), ce qui peut ainsi expliquer le traitement général qui est fait des mouvements de grève, et en ce qui nous intéresse, des mouvements de grève féminins. De surcroît, les articles sélectionnés ont surtout été rédigés puis publiés dans des journaux parus au cours du XX<sup>e</sup> siècle, majoritairement lors des périodes 1900-1905, 1920-1925 et 1930-1935 (Graphique 2), marquées par une conflictualité sociale plus intense<sup>1</sup>.

Le choix des dates bornes que nous avons retenues n'est pas non plus anodin. La date de début de l'étude, 1880, renvoie non seulement à une période d'essor de la presse avec la création de nombreux titres de journaux, mais aussi de développement des mouvements sociaux, dès lors médiatisés dans les journaux. Il faut néanmoins souligner que les mouvements sociaux en France ne naissent pas au cours des années 1880, mais qu'ils se développent particulièrement dès les années 1860, notamment à la suite de l'abrogation du délit de coalition en 1864 avec la loi Ollivier (bien qu'ils fassent encore à cette époque l'objet d'une invisibilisation politique et médiatique). Par souci de commodité lors du travail de recherche, il était plus aisé de trouver des mouvements sociaux relayés par la presse après cette date. Le choix de cette dernière exclut néanmoins des mouvements sociaux féminins dont nous connaissons l'existence et qui auraient été pertinents dans l'étude, comme notamment la grève des ovalistes lyonnaises de 1869, qu'il est pourtant prévu d'évoquer (on le verra) avec les élèves

<sup>1</sup> Elle se renforce par exemple dans le contexte d'après-guerre et de la crise des années 1930.

dans le projet de mise en œuvre didactique, dans la deuxième partie de ce mémoire. Quant à la date butoir des années 1930, elle tient à la fois au fait que ce mémoire doit s'articuler avec l'une des questions au programme du CAPES<sup>1</sup> et que cette décennie constitue en France, en particulier avec le « Front Populaire » et les grèves du printemps 1936, un jalon important dans les phénomènes que nous étudions.

La France au XIX<sup>e</sup> siècle est un pays encore profondément rural où l'agriculture domine. Les mutations et les recompositions qu'elle connaît à l'époque font progressivement d'elle un pays de plus en plus urbanisé où se développent la mécanisation et le travail industriel qui mobilisent des effectifs croissants d'ouvriers et d'ouvrières. En 1835, la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* définit l'ouvrière comme « celle qui travaille habituellement de la main, et qui fait quelque ouvrage pour gagner sa vie ». Dans l'édition actuelle de ce même dictionnaire, elle est considérée comme « une personne qui exerce un métier manuel moyennant salaire, dans une entreprise agricole, artisanale ou industrielle ». Il en ressort ainsi la diversité des métiers que les femmes ouvrières peuvent exercer. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le développement de l'industrialisation et de la mécanisation entraîne la progression du travail des femmes dans les usines et les ateliers. La figure de l'ouvrière se généralise ainsi dans la société hexagonale. Comme leurs homologues masculins, pour faire part de leurs revendications et les appuyer, les femmes prennent la parole en cessant le travail par le biais de grèves. C'est par ce terme que l'on désigne la cessation collective du travail à l'initiative du personnel, visant à appuyer des revendications professionnelles et à contraindre l'employeur à négocier sur les conditions de travail et de rémunération. Ces pratiques, interdites par le cadre répressif mis en place depuis la Révolution<sup>2</sup>, puis par les dispositifs judiciaires napoléoniens<sup>3</sup>, prennent sensiblement leur essor à partir de 1864 lorsqu'est abrogé le délit de coalition par la loi Ollivier. Ces mouvements sont médiatisés par la presse qui connaît elle aussi un essor considérable à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle avec la création de nombreux titres, dans un contexte de massification et de démocratisation de la lecture de journaux. Ces mouvements de grève féminins font toutefois l'objet d'une relative invisibilisation, comme le montrent les sources mobilisées tout au long de ce mémoire.

---

<sup>1</sup> Dans le cas présent, la question d'Histoire contemporaine (« Le travail en Europe occidentale des années 1830 aux années 1930. Mains-d'œuvre artisanales et industrielles, pratiques et questions sociales »).

<sup>2</sup> Avec le décret d'Allarde de mars 1791, abolissant les corporations, et la loi Le Chapelier de juin 1791, interdisant les « coalitions ».

<sup>3</sup> Le Code pénal napoléonien de 1810 soumet toutes les associations de plus de vingt personnes à autorisation gouvernementale, sous peine de sanction.

Il est vrai que l'historiographie relative aux femmes est largement synchronisée avec l'évolution de la place des femmes dans la société même. Cela explique que ces dernières aient longtemps fait l'objet d'un silence historiographique, caractéristique d'une conception du récit historique qui faisait de l'espace public un espace masculin dirigé par les « Grands Hommes », et excluant de ce fait les femmes. Certes, dès l'époque médiévale et l'époque révolutionnaire, des artistes et « intellectuelles » (avec tout l'anachronisme que constitue cette catégorie) féminines, telles que Christine de Pizan avec *La Cité des Dames* et Olympe de Gouges avec sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, s'intéressent à la question féminine.

Mais encore au XIX<sup>e</sup> siècle, cette marginalisation des femmes perdure avec des figures telles que François Guizot et Jules Michelet qui privilégient un récit de l'histoire nationale construite par les « Grands Hommes », laissant largement de côté ces dernières. Toutefois, les femmes ne sont pas totalement absentes de leurs propos puisqu'ils y incluent des figures féminines telles que les reines de France avec leurs légendes « noire » ou « rose » respectives, des saintes valorisées dans l'hagiographie catholique ou des figures nationales telles que Jeanne d'Arc, sans parler des catégories « attrape-tout » comme les sorcières qui intéressent particulièrement Jules Michelet.

Sous l'égide de Marc Bloch et Lucien Febvre, l'école des Annales, fondée à la fin des années 1920, qui s'intéresse aux questions économiques et sociales, ne se soucie guère des femmes et des questions de genre, si ce n'est dans l'optique de la circulation et de la transmission des capitaux économiques, notamment en ce qui concerne les dots. Pour autant, l'apparition des femmes dans le récit historique s'observe à partir des années 1900, en corrélation avec le développement du féminisme, et notamment du féminisme dit de la « première vague<sup>1</sup> ». Pendant l'entre-deux-guerres, des historiens français commencent à s'intéresser à des figures féminines militantes comme Flora Tristan et Louise Michel, plus particulièrement à leurs actions et à leur impact. Ces premières recherches se focalisent sur les grandes figures féminines qui sortent des rôles traditionnels que la société attribuait aux femmes et attendait d'elles. Dans cette optique, les femmes ouvrières ne sont pas étudiées, ce qui relève d'une double mise à l'écart : d'une part, du fait de leur condition de femme, et d'autre part, du fait de leur condition sociale « défavorisée » et dévalorisée par la société bourgeoise.

Pour faire une histoire des femmes, il est nécessaire de s'appuyer sur des sources, or les femmes ont été durablement absentes et « silencieuses » dans l'histoire<sup>2</sup>, et donc dans les

---

<sup>1</sup> Christine Bard, *Les Filles de Marianne, histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, collection « Nouvelles Études Historiques », 1995.

<sup>2</sup> Michelle Perrot, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, op. cit.

sources. Peu nombreux sont les écrits et témoignages directs de femmes, en particulier dans les catégories sociales populaires. Lorsqu'elles sont présentes dans la documentation archivistique ou imprimée, elles sont le plus souvent perçues et présentées depuis le point de vue d'hommes qui ont écrit sur elles en étant imprégnés par une vision masculine (et parfois misogyne) des figures féminines qu'ils contribuent à la fois à produire et à relayer. Par conséquent, cela tend à conférer un caractère biaisé et orienté aux documents d'époque susceptibles d'être mobilisés.

Dans son ouvrage intitulé *Le Deuxième Sexe*<sup>1</sup>, Simone de Beauvoir, en 1949, met en avant le fait que les femmes n'ont pas d'histoire car elles n'y auraient pas participé, l'histoire ayant été faite par les hommes sans intervention de ces dernières. L'enjeu consistait, à ses yeux, à sortir les femmes du silence dans lequel elles étaient cantonnées pour leur donner une existence et les rendre visibles en faisant d'elles des actrices et auteures de l'histoire. Dans les années 1950 se multiplient les recherches sur les femmes, mais celles-ci restent marginales. Les historiens et historiennes qui s'intéressent à cette question optent pour une approche juridique et s'intéressent aux droits et aux devoirs des femmes dans la société, sans étudier les femmes elles-mêmes. Les années 1970 marquent toutefois une nette avancée de ce point de vue, avec l'émergence de nouvelles interrogations. Cette avancée est liée aux droits acquis par les femmes au cours de la période et aux mouvements sociaux qui se sont exprimés à la fin des années 1960 ; elle s'observe d'abord aux États-Unis où émergent les *Women studies*. Les champs traditionnels de la discipline historique, qu'il s'agisse de l'histoire économique et sociale ou de l'histoire événementielle, sont impactés par l'émergence de l'histoire des femmes et par l'inscription de ces dernières dans les analyses et les travaux scientifiques, dans un contexte de production de l'historiographie par des hommes. Les historiennes souhaitent ainsi rendre leur place aux femmes dans l'histoire tout en leur en donnant davantage dans le temps présent. Dans ce contexte, l'histoire des femmes prend son essor et des femmes apparaissent sur la scène publique.

Dans le monde anglophone, des revues comme *Feminist Studies* en 1972, qui constitue la première revue dans ce champ, *Feminist Review* en 1986 et *Journal of Women's History* en 1989 mettent en avant les théories féministes, la condition et l'histoire des femmes. Des ouvrages de synthèse relatifs à l'histoire des femmes sont publiés au cours des années 1990, tels que *Lives and Voices. Sources in European Women's History* par les historiennes Lisa Dicaprio et Merry E. Wiesner, spécialisées dans l'histoire des femmes et du genre, qui s'intéressent aux femmes au cours de l'histoire européenne. Carol Berkin publie *Women's*

---

<sup>1</sup> Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1949.

*Voices, Women's Lives : Documents in Early American History* en 1998, dans lequel elle fait l'histoire des premières femmes américaines lors de la création des États-Unis grâce à des sources qui sont, pour la plupart, écrites par des hommes.

Dans le monde francophone, cette histoire des femmes qui se développe tardivement reste majoritairement le fait de femmes historiennes. Il faut en effet attendre les années 1980 pour que l'étude des femmes émerge dans le champ scientifique et monte en puissance, notamment autour de la figure de l'historienne Michelle Perrot, pionnière en matière d'histoire des femmes inscrite dans une histoire sociale. En 1979, une première revue d'histoire des femmes est créée sous le nom de *Pénélope. Pour l'histoire des femmes*, organisée autour de dossiers thématiques comme les femmes et la presse ou l'éducation des filles. Soutenue par des historiennes comme Michelle Perrot, elle disparaît toutefois en 1985, faute de soutiens institutionnels. En 1984, un colloque intitulé « Une histoire des femmes est-elle possible ? » se tient à Saint-Maximin sous la direction de Michelle Perrot, autour de la question des modalités d'écriture de cette histoire des femmes. Les années 1990 sont celles d'un intérêt croissant pour l'histoire des femmes parmi les historiens. En 1991 et 1992, les cinq volumes de l'*Histoire des femmes en Occident. De l'Antiquité à nos jours*<sup>1</sup>, sous la direction de Georges Duby et Michelle Perrot, permettent de réunir des chercheurs et chercheuses de différentes aires culturelles et de donner la parole aux femmes, de l'Antiquité jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. En 1995 est créée la revue *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, qui se spécialise dans l'histoire des femmes et du genre envisagées sur toutes les périodes historiques et qui se donne pour objectif de faire connaître les travaux de recherche dans ces domaines. L'histoire des femmes est ici envisagée au-delà du seul monde occidental. En 1998, Michelle Perrot, dans *Les Femmes ou les silences de l'histoire*<sup>2</sup>, s'intéresse au silence dans lequel les femmes ont été tenues au cours de l'histoire alors qu'elles en furent actrices. La même année, le colloque de Rouen amène à se demander si une histoire sans femmes est, ou non, possible. Ce questionnement sur les femmes et leur place dans l'histoire ne fait qu'évoluer au cours des années suivantes, et les travaux sur ce sujet se

---

<sup>1</sup> Georges Duby, Michelle Perrot, *Histoire des femmes en Occident, tome 1, L'Antiquité*, sous la direction de Pauline Schmitt Pantel, Paris, Perrin, collection « Tempus », 1991.

–, *Histoire des femmes en Occident, tome 2, Le Moyen-Âge*, sous la direction de Christiane Klapisch-Zuber, Paris, Perrin, collection « Tempus », 1991.

–, *Histoire des femmes en Occident, tome 3, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Natalie Zemon Davis, Paris, Perrin, collection « Tempus », 1991.

–, *Histoire des femmes en Occident, tome 4, Le XIX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Geneviève Fraisse, Paris, Perrin, collection « Tempus », 1991.

–, *Histoire des femmes en Occident, tome 5, Le XX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Françoise Thébaud, Paris, Perrin, collection « Tempus », 1992.

<sup>2</sup> Michelle Perrot, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, *op. cit.*

multiplient. En 2007, dans *Écrire l'histoire des femmes et du genre*<sup>1</sup>, Françoise Thébaud essaie de faire comprendre les origines culturelles et politiques de l'histoire des femmes en posant des repères méthodologiques et propose une lecture critique de l'historiographie française afin de débattre sur les approches et les axes de recherche. L'ouvrage intitulé *Les Femmes, actrices de l'histoire de France, de 1789 à nos jours*<sup>2</sup>, que publie Yannick Ripa en 2010, est l'occasion de montrer que les femmes sont, au cours de l'histoire nationale, sorties des rôles traditionnels qui leur étaient assignés par la société : en retraçant leur présence ou leur absence sur le devant de la scène de la Révolution française jusqu'à nos jours, le postulat explicite est désormais qu'une histoire sans les femmes n'est pas, ou plus, possible. Plus récemment, en 2013, Christine Bard, Frédérique El Amrani et Bibia Pavard proposent un panorama sur l'histoire des femmes en France dans *l'Histoire des femmes dans la France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*<sup>3</sup> en compilant des connaissances développées par les historiens et historiennes des femmes dans le but de rendre compte des orientations épistémologiques de ce champ de recherche. La participation des femmes à l'histoire, longtemps invisible, est réaffirmée dans cet ouvrage.

Ces travaux ont ainsi permis de rendre visibles les femmes, en leur rendant leur place dans l'histoire, ainsi que de comprendre leur condition et leur place dans les sociétés, les représentations et les systèmes de pouvoir dont elles sont partie prenante. Les femmes (re)deviennent ainsi actrices et auteures de leur histoire, ce qui constitue un tournant important dans l'historiographie, dans laquelle elles sont désormais intégrées. L'histoire des femmes est aujourd'hui considérée comme une branche de l'histoire du genre, véritablement engagée à partir des années 1980-1990. Cette notion de genre, promue par les universitaires américains, vise à distinguer le sexe biologique et invariant, qui est masculin ou féminin, du genre, qui est une construction sociale fluctuante selon la société et l'époque envisagées et qui participe d'un rapport de domination entre les hommes et les femmes. Cette histoire du genre veut se différencier de l'histoire des femmes en se concentrant, non pas sur l'histoire et les expériences des femmes, mais sur une histoire des constructions des identités et des rapports de domination entre les hommes et les femmes afin de proposer une lecture genrée des événements historiques.

Tout autre est l'historiographie suscitée par la question du travail. L'histoire du travail émerge au XIX<sup>e</sup> siècle chez les enquêteurs sociaux de l'époque, au moment où s'opère une prise

---

<sup>1</sup> Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, École normale supérieure de Lyon Éditions, collection « Sociétés, Espaces, Temps », 2007.

<sup>2</sup> Yannick Ripa, *Les Femmes, actrices de l'histoire de France, de 1789 à nos jours*, Paris, Armand Colin, collection « U », 2010.

<sup>3</sup> Christine Bard, Frédérique El Amrani, Bibia Pavard, *Histoire des femmes dans la France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ellipses, 2013.



de conscience de l'existence d'une « question sociale », notamment à la suite de la parution de l'ouvrage de Louis-René Villermé intitulé *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*<sup>1</sup>. Elle constitue d'abord une histoire des travailleurs et des classes laborieuses ou ouvrières envisagée par l'étude de leur situation matérielle et sanitaire. Ces enquêteurs sociaux, animés par des considérations philanthropiques et hygiénistes, s'intéressent aux conditions de vie (logement, alimentation) et de travail de ces classes laborieuses ou ouvrières, et montrent les effets néfastes entraînés par le travail salarié dans les fabriques, notamment sur les femmes et les enfants.

Le XX<sup>e</sup> siècle voit des avancées notables dans l'historiographie du travail. Alors que les enquêteurs sociaux du XIX<sup>e</sup> siècle s'intéressaient aux conditions de vie et de travail des ouvriers, le XX<sup>e</sup> siècle voit se développer des enquêtes sur les conditions de travail des ouvriers liées à la recherche des conditions optimales de travail qui permettent d'accroître et d'optimiser la productivité. C'est ainsi qu'après la Première Guerre mondiale, la santé des travailleurs, qui avait été mise entre parenthèses au nom de la priorité donnée à la productivité dans les « économies de guerre », retrouve une actualité avec l'Organisation Internationale du Travail, créée en 1919, qui se donne pour objectif d'élaborer des normes internationales en matière de travail. Après la Seconde Guerre mondiale, cette histoire du travail est considérée comme le cœur d'une histoire sociale qui traite des travailleurs sous le prisme des luttes, des organisations ouvrières et des conflits sociaux en raison de l'importance prise par le paradigme marxiste dans les travaux historiques après-guerre, notamment au sein de l'école des Annales. Cette prise d'importance s'explique notamment par les bouleversements matériels, politiques et intellectuels qui ont été suscités par le conflit mondial et qui ont participé à une avancée généralisée des luttes sociales et politiques. Les Annales insistent de plus sur la structure sociale, en accordant une importance au rôle des masses et au poids des humbles, et refusent d'expliquer l'histoire par le politique, se rapprochant ainsi des paradigmes marxistes. Une part importante des historiens se réfère dès lors au marxisme et utilise les notions de classe sociale et de lutte des classes pour rendre compte des dynamiques historiques.

Les années 1960 sont celles des prémices d'une « nouvelle » histoire du travail. Edward Palmer Thompson, dans *The Making of the English Working Class*<sup>2</sup>, met en avant l'action collective ouvrière comme étant au centre de la construction de la classe ouvrière. Il fait de

---

<sup>1</sup> Louis-René Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, Jules Renouard et C<sup>ie</sup>, 1840.

<sup>2</sup> Edward Palmer Thompson, *The Making of the English Working Class*, London, Victor Gollancz, 1963 ; traduction française : *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Le Seuil, 1988.

l'histoire du travail une histoire de la classe ouvrière. Son ouvrage marque un tournant entre, d'une part, une « ancienne » histoire du travail plutôt institutionnelle, centrée sur les organisations, les débats politiques et les grèves, et, d'autre part, la « nouvelle » histoire du travail qui cherche à contextualiser les luttes ouvrières et qui intègre les méthodes de travail, les structures familiales et les questions de genre, d'ethnicité ou de religion à ses problématiques et à ses outils d'analyse. En France, des historiens et historiennes tels que Michelle Perrot et Yves Lequin s'inscrivent dans cette démarche. Michelle Perrot, dans sa thèse intitulée *Les Ouvriers en grève, 1871-1890*<sup>1</sup>, se consacre à une étude de cette forme de mobilisation en croisant des méthodes quantitatives et qualitatives. Yves Lequin quant à lui met en avant l'émergence complexe de la classe ouvrière lyonnaise en montrant les résistances à l'industrialisation que traduisent certains faits de grève au sein de la métropole rhodanienne dans sa thèse intitulée *Les Ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*<sup>2</sup>. Du reste, l'histoire « labroussienne » (du nom de l'historien Camille Ernest Labrousse), l'histoire quantitative, économique et sociale dominante en France dans les années 1970, influence durablement les travaux et recherches sur le monde ouvrier. En 1986, Gérard Noiriel<sup>3</sup> propose une histoire sociale de la classe ouvrière en s'intéressant aux conditions de travail et de vie quotidienne des ouvriers. Dans un contexte d'entrée en crise de l'histoire sociale et du monde ouvrier, Alain Dewerpe publie peu après une synthèse tirée de sa thèse et intitulée *Le Monde du travail en France*<sup>4</sup>, dans laquelle il met en avant les dynamiques du monde ouvrier et les luttes pour le contrôle du processus productif. L'ouvrage collectif intitulé *La France ouvrière, tome I, Des origines à 1920*<sup>5</sup> s'intéresse quant à lui aux mouvements sociaux et à leur évolution dans l'histoire, considérant les grèves comme la pratique contestataire la plus représentative des ouvriers. Plus récemment, en 2012, Xavier Vigna<sup>6</sup> montre que l'importance numérique des ouvriers a diminué pour occuper une place de moins en moins centrale au sein de la société française, pour ensuite mettre en avant un monde ouvrier pluriel au sein duquel la place des femmes est soulignée.

Alors que dès le début de l'industrialisation, les femmes ont été présentes dans le monde du travail et dans le monde ouvrier, la trajectoire de l'historiographie du travail féminin est

---

<sup>1</sup> Michelle Perrot, *Les Ouvriers en grève, 1871-1890*, Paris-La Haye, Mouton, 1974.

<sup>2</sup> Yves Lequin, *Les Ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1977.

<sup>3</sup> Gérard Noiriel, *Les Ouvriers dans la société française (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Le Seuil, collection « Points », 1986.

<sup>4</sup> Alain Dewerpe, *Le Monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, Armand Colin, collection « Cursus », 1989.

<sup>5</sup> Claude Willard (dir.), *La France ouvrière : histoire de la classe ouvrière et du mouvement ouvrier français. Tome I, Des origines à 1920*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1995.

<sup>6</sup> Xavier Vigna, *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2012.

similaire à celle qui a été suivie par l'histoire des femmes. Dans les années 1970, celle-ci se nourrit des apports de la *New labor history*, une branche de l'histoire du travail influencée par l'histoire sociale qui se consacre à l'étude des expériences des travailleurs, des femmes et des minorités. Il en résulte la publication de travaux aux États-Unis et en Europe, tels que ceux de l'historienne américaine Joan Wallach Scott qui, avec Louise Tilly<sup>1</sup>, s'est intéressée aux femmes dans le monde ouvrier en mobilisant une grande diversité de sources (statistiques, études démographiques et économiques, monographies, actes notariés, enquêtes sociales, livres comptables d'usines, extraits de romans et d'écrits d'époque). Ces deux historiennes montrent ainsi que le travail salarié fut un changement pour les femmes, mais qu'il n'a pas amélioré pour autant leur position sociale et qu'il a été marqué par une séparation sexuée des tâches. Avec d'autres historiennes, comme Natalie Zemon Davis, elles mettent en avant la variété des activités féminines et l'importance des femmes dans l'économie car les champs historiographiques de l'histoire des femmes, tout comme celui du travail, minimisent voire invisibilisent les femmes et leur rôle. De manière générale, l'attention est moins portée sur les classes sociales et les luttes politiques, et les femmes sont davantage traitées comme discrètes et transparentes. Dans les années 1980, les historiennes françaises qui s'intéressent à ce sujet se nourrissent des travaux de sociologues du travail tels que ceux de la sociologue féministe Andrée Michel. Historiennes et sociologues dialoguent ainsi lors de colloques portant sur les femmes et le travail. À la fin des années 1990, une nouvelle génération d'historiennes s'intéresse au travail féminin et cherche à le réévaluer. En 1997, dans sa thèse consacrée aux ouvrières parisiennes de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Catherine Omnès<sup>2</sup> retrace les trajectoires de ces femmes travailleuses, marquées par la Première Guerre mondiale et par la crise des années 1930. Sylvie Schweitzer, dans *Les Femmes ont toujours travaillé*<sup>3</sup>, montre quant à elle la diversité du travail féminin, explicite les raisons de son invisibilité et s'élève contre l'affirmation selon laquelle les femmes ne seraient entrées sur le marché du travail que récemment, à savoir au cours des années 1960. Les connaissances relatives au travail des femmes continuent, de fait, à être alimentées encore aujourd'hui par des travaux de recherche, participant à renouveler ce champ historiographique dans lequel s'inscrit le travail de recherche dans le cadre du présent mémoire de Master MEEF.

---

<sup>1</sup> Louise Tilly, Joan Wallach Scott, *Women, Work and Family*, Holt, Rinehart and Winston, 1978 ; traduction française : *Les Femmes, le travail et la famille*, Rivages, 1987.

<sup>2</sup> Catherine Omnès, *Ouvrières parisiennes. Marchés du travail et trajectoires professionnelles au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1997.

<sup>3</sup> Sylvie Schweitzer, *Les Femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Femmes et travail sont des sujets présents dans les journaux au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Toutefois, la presse constitue un objet d'étude récent dans le champ historiographique car les historiens ont longtemps négligé les études sur celle-ci. Jusque dans les années 1940, les journaux et leur histoire n'intéressent globalement que les journalistes eux-mêmes. George Weill est le premier historien à se saisir de la presse et de son histoire comme objet d'étude, en publiant, en 1934, *Le Journal*<sup>1</sup>. Selon Weill, les travaux sur la presse effectués jusque-là n'avaient aucun caractère scientifique. Dans son histoire détaillée de la presse en Angleterre, en France, en Allemagne et aux États-Unis, il met en avant l'influence croissante de la presse, notamment en Europe occidentale. Dans les années 1950, l'histoire de la presse devient un sujet de recherche qui mobilise des historiens comme Raymond Manevy, à qui l'on doit *La Presse de la III<sup>e</sup> République*<sup>2</sup>. Les historiens s'intéressent tout d'abord à la presse périodique. Ces recherches restent marquées par l'utilisation de méthodes quantitatives et s'intéressent aux mécanismes et moyens utilisés par les journaux pour influencer les lecteurs.

Des années 1950 aux années 1980, on assiste à la mise en œuvre de nombreuses monographies sur les journaux, à l'apparition des premières thèses sur le sujet et à l'élaboration de travaux sur les organes de presse qui aboutissent à la publication, entre 1969 et 1976, d'une première grande synthèse en cinq volumes intitulée *l'Histoire générale de la presse française*<sup>3</sup>, envisagée des origines à nos jours. En parallèle, l'histoire politique (renaissance à partir des années 1970) s'intéresse tout particulièrement à la presse pour restituer les évolutions des opinions publiques. L'histoire de la presse est ainsi pensée en termes de relations de pouvoir, les journaux étant perçus à la fois comme des reflets de l'opinion publique qu'ils contribuent également à forger et cristalliser, et comme des outils d'influence qui permettent de comprendre le fonctionnement des pouvoirs politiques. Les historiens de la presse sont dès lors motivés par des enjeux éminemment politiques. On assiste à une multiplication et à une diversification des informations sur l'histoire des journaux, les contextes de rédaction, les tirages et les orientations politiques de ces derniers.

---

<sup>1</sup> Georges Weill, *Le Journal. Origines, évolution et rôle de la presse périodique*, Paris, Renaissance du livre, collection « Évolution de l'Humanité », 1934.

<sup>2</sup> Raymond Manevy, *La Presse de la III<sup>e</sup> République*, Édition J. Foret, 1955.

<sup>3</sup> Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou, *Histoire générale de la presse française, tome 1, Des origines à 1814*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969.

–, *Histoire générale de la presse française, tome 2, De 1815 à 1871*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969.

–, *Histoire générale de la presse française, tome 3, De 1871 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972.

–, *Histoire générale de la presse française, tome 4, De 1940 à 1958*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975.

–, *Histoire générale de la presse française, tome 5, De 1958 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1976.

Dès les années 1980, les travaux d'historiens sur l'audiovisuel contribuent à renouveler les problématiques liées à l'histoire de la presse, désormais intégrée dans une histoire des médias nouvellement mise en place. Cela va de pair avec le glissement général de l'historiographie vers le culturel au cours de ces années. L'histoire culturelle s'intéresse aux représentations des sociétés, et s'intéresser aux médias revient à considérer les supports mais aussi les pratiques, la réception des contenus et donc les représentations des individus. La presse est en effet le reflet (aussi sélectif et biaisé soit-il) des conditions sociales, culturelles et politiques de l'époque et de l'espace considérés. Elle est ainsi mobilisée par les historiens pour comprendre les sociétés et leurs évolutions et pour mettre en avant le rôle qu'elle joue dans la circulation des idées. L'historien Christian Delporte, spécialiste de l'histoire politique et culturelle de la France du XX<sup>e</sup> siècle, et notamment des médias et de la communication politique, s'inscrit dans ce champ de recherche et s'intéresse aux médias en adoptant une approche pluridisciplinaire incluant l'histoire, la politique, l'économie et la sociologie. Il dresse ainsi un panorama général de l'évolution des médias dits « traditionnels » comme la presse écrite, les affiches et la photographie, et « modernes » comme la radio, la télévision, le cinéma et internet, et s'intéresse aux réceptions et aux représentations des informations par la société, tout en privilégiant l'histoire de la presse écrite.

Les historiens font évoluer leurs méthodes de travail et d'exploitation des journaux. Ils se tournent désormais vers de nouveaux supports jusqu'alors ignorés tels que les images, les dessins de presse et les photographies, et vers d'autres types de presse tels que la presse féminine et la presse sportive. Ils cherchent à prendre du recul pour comprendre d'autres phénomènes sociétaux et replacer la presse dans son contexte de production et de réception. Ces quinze dernières années, les problématiques de l'histoire de la presse s'inscrivent dans une histoire sociale, s'intéressant à des aspects jusqu'alors mis de côté comme les protagonistes (journalistes, rédacteurs, patrons de presse), ainsi qu'au traitement médiatique des questions économiques, sociales et culturelles.

L'intérêt d'étudier les ouvrières françaises et leurs grèves aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles est de se saisir d'un sujet qui est étudié depuis peu en France, au cours des années 1980. Ce sujet permet de s'intéresser aux conditions de vie et de travail de ces femmes ouvrières des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles pour mettre en lumière la relative invisibilisation dont elles ont fait l'objet dans et par la société et comprendre la place que la presse accordait à leurs mouvements sociaux. C'est également l'occasion de s'intéresser à la place qu'elles occupent dans les programmes et manuels scolaires en usage dans notre société contemporaine, pour appuyer des arguments déjà

en vigueur aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles relatifs à la place des femmes. En effet, les femmes ont longtemps été ignorées des programmes scolaires d'histoire, invisibilité scolaire correspondant à l'invisibilité scientifique qui les a longtemps frappée. Ce n'est qu'en 2010 qu'elles apparaissent pleinement comme actrices de l'histoire et deviennent des objets d'études dans les programmes scolaires de l'enseignement secondaire français. Toutefois, la place occupée par les hommes dans ces programmes reste plus importante que celle dévolue aux femmes.

Mon objectif est ainsi de montrer des enjeux qui étaient peu visibles, voire non visibles, à l'époque et d'interroger les raisons et les enjeux de cette occultation médiatique, puis pédagogique. Toutefois, écrivant en tant que femme, il est important d'insister sur le fait que ce travail de recherche est influencé par cette position sociale. Il s'agit ainsi de le prendre en compte dans les recherches.

Dans cette optique, ce travail de recherche tentera de se demander en quoi l'exemple des grèves d'ouvrières françaises des années 1880 aux années 1930 révèle une relative invisibilisation des femmes ouvrières dans la presse des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, tout comme dans les programmes scolaires actuellement en vigueur dans l'enseignement secondaire. Comment peut-on expliquer cette approche genrée du travail, des mouvements de grève et des programmes scolaires ? Dans une première partie scientifique, nous traiterons des femmes et de leurs mouvements sociaux dans la France de la Troisième République en évoquant leur travail industriel et sa réception dans la société, avant de nous intéresser à la place et à la participation des femmes aux mouvements sociaux, puis de montrer la réception de ces mouvements par les médias, et notamment par la presse. Dans une seconde partie didactique, nous étudierons la place des femmes et de leurs mouvements sociaux dans l'enseignement secondaire, puis nous proposerons un projet de mise en œuvre didactique pour la classe de quatrième qui s'inscrit dans la thématique des recherches menées dans la partie scientifique, en réalisant un focus sur une séance dédiée à une mise en activité, pour ensuite analyser de manière réflexive cette séance et terminer sur l'importance de former les élèves au traitement des informations.



**Première partie : Mise au point scientifique**

**Les femmes et les mouvements sociaux féminins français  
vus par la presse française des années 1880 aux années  
1930**





## I. Les femmes et le travail industriel

### A. Une répartition sexuée des emplois et des activités : une réalité dans le monde industriel français au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

Les sociétés, à toutes les époques, produisent leurs formes de travail féminin et les représentations qui y sont associées. Un cliché solidement ancré tend à cantonner les femmes à la maison, en particulier pour ce qui est du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, en les confinant dans l'espace privé et en les excluant de la vie publique et politique. Or, comme le précise Sylvie Schweitzer<sup>1</sup>, « les femmes ont toujours travaillé » et la société a eu tendance à oublier qu'elles ont été paysannes, commerçantes, institutrices ou ouvrières, et ce avant la Première Guerre mondiale. Les Françaises ont toujours participé à la vie économique du pays, mais pas toujours en échange d'un salaire, ni dans tous les métiers offerts par le déploiement de l'industrie dans l'hexagone puisqu'elles ont en effet longtemps occupé des métiers agricoles et domestiques. C'est progressivement, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'elles ont trouvé leur place devant les machines et sont entrées dans le secteur industriel pour apporter leur contribution aux travaux induits par le développement de l'industrialisation et de la mécanisation. Les femmes ont pu y côtoyer leurs homologues masculins : mais si les lieux de travail pouvaient être mixtes, ce n'était pas le cas des métiers occupés par les un(e)s et les autres. Des questions se posent en effet chez les contemporains eux-mêmes pour déterminer quels travaux seraient les plus convenables pour les femmes : les débats qui en résultent font émerger des tensions entre foyer et travail, entre maternité et salariat, et surtout entre féminité et productivité.

De manière générale, les femmes sont présentes dans tous les secteurs économiques à l'époque considérée, hormis dans les métiers qualifiés, les professions libérales et les postes à responsabilité. Cela s'explique par un faible droit d'accès féminin à l'instruction, les empêchant notamment de passer les Certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP, créés par décret le 25 octobre 1911) qui octroient une qualification dans un métier donné. L'instruction des filles est en effet à l'époque considérée comme un sujet secondaire et sans enjeu sociopolitique majeur par rapport à celle des garçons. Les dispositions législatives du Code civil napoléonien de 1804 ont participé à entériner la séparation des groupes sociaux et des sexes. Les femmes devaient dès lors obtenir l'accord de leur mari pour suivre un enseignement et passer des examens. Ce faible accès féminin à l'instruction est néanmoins à relativiser au fil du XIX<sup>e</sup> siècle avec la féminisation de l'accès à l'enseignement primaire dès le régime de Juillet, lorsque

---

<sup>1</sup> Sylvie Schweitzer, *Les Femmes ont toujours travaillé...*, *op. cit.*

l'ordonnance Pelet de 1836 incite les communes à disposer d'au moins une école primaire pour filles, appliquant et généralisant aux filles les dispositions de la loi Guizot de 1833. Le processus est ensuite amplifié sous le Second Empire, même si l'instruction féminine reste encore largement déléguée aux congrégations religieuses sous le règne de Napoléon III. Dès les années 1880, les filles ont leurs propres écoles professionnelles, bien qu'orientées vers les métiers d'aiguille. Pour autant, l'enseignement universitaire leur reste interdit. Les lois Ferry de 1881-1882, du nom du ministre de l'Instruction publique qui en a été l'initiateur, permettent en revanche une avancée déterminante dans les premiers échelons de formation en imposant l'école primaire gratuite, laïque et obligatoire pour les garçons comme pour les filles de 6 à 13 ans, qui reçoivent le même enseignement sans distinction de sexe (même si la scolarité féminine reste brève et a tendance à être plus prématurément interrompue).

Alors qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les femmes sont constamment présentes dans le secteur agricole<sup>1</sup>, elles investissent progressivement, en particulier à partir des années 1850-1860, les travaux dans le secteur secondaire qui connaît un essor avec l'industrialisation. Si celle-ci introduit une mixité dans le travail, elle contribue parallèlement à genrer les métiers ou les tâches qui y sont associées<sup>2</sup>. C'est dans les industries textiles en pleine croissance qu'émerge en premier lieu le recours massif au travail salarié des femmes, qui gagne par la suite d'autres secteurs de production comme les usines de fabrication « légères », comprenant par exemple la quincaillerie ou la fabrication de clous et d'épingles.

En 1836, un million de femmes travaillent déjà dans l'industrie. Ce chiffre atteint 1,6 million en 1861<sup>3</sup>. Le début de la « deuxième industrialisation », dès les années 1880, fait apparaître de nouveaux métiers qui marquent le basculement de la proportion des femmes ouvrières actives. Elles y occupent néanmoins des postes subalternes et effectuent les tâches les moins mécanisées et demandant le moins de qualification. Dans le recensement de 1896, les femmes représentent un tiers de la population active, mais elles sont surtout concentrées dans le secteur textile (industries de soie et de fabrication de dentelles, de blanchissage et de repassage, de fabrication de vêtements et d'étoffes). En effet, en 1900, « plus de quatre femmes sur cinq occupées dans les industries de transformation le sont dans le travail des étoffes et de l'industrie textile<sup>4</sup> » : le secteur du textile regroupe ainsi environ les trois quarts de l'emploi industriel féminin. À l'inverse, les femmes sont peu nombreuses dans les secteurs métallurgique

---

<sup>1</sup> Voir **Annexe 1** : Répartition des emplois féminins en France en pourcentage.

<sup>2</sup> Colette Avrane, « Les conditions de travail des ouvrières à domicile révélées par des photographies : le cas de l'Exposition universelle de Bruxelles de 1910 », *Images du travail, travail des images*, n°6-7, 2019.

<sup>3</sup> Sylvie Schweitzer, *Les Femmes ont toujours travaillé...*, *op. cit.*

<sup>4</sup> Françoise Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, collection « Repères », 2008.

et minier<sup>1</sup>, bien qu'elles restent présentes dans les houillères où elles effectuent le travail « de jour » en triant et lavant le charbon rapporté à la surface. Cette présence accentuée des femmes dans les secteurs industriels tournés vers le textile s'inscrit dans une tradition féminine immémoriale de travail du linge, prolongeant dans la sphère professionnelle les tâches effectuées à la maison au profit de la cellule familiale, comme le repassage ou le blanchissage. Cela est également lié au discours assimilant la femme à un être faible qui ne pourrait pas effectuer de travaux « virils » supposant un recours important à la force physique. Ainsi, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une division sexuée du travail émerge, empreinte d'une vision fortement « masculiniste » de l'activité : les femmes, supposées douces, passives, faibles physiquement, dotées de qualités maternelles, mais privées de capacités intellectuelles à concevoir, organiser et diriger, seraient opposées de « nature » aux hommes censés disposer de la force, de la puissance et de l'énergie nécessaires à l'organisation politique, sociale et industrielle.

La Première Guerre mondiale constitue une rupture dans ce schéma traditionnel. Les hommes étant au front, les femmes intègrent massivement le secteur de la métallurgie, bien qu'elles y eussent été déjà présentes<sup>2</sup> à la « Belle Époque ». Il leur procure des conditions salariales plus avantageuses que les secteurs traditionnels alors en déclin. L'article du 8 mars 1935 du journal *La Vie ouvrière*<sup>3</sup> évoque significativement le rôle plus important de la main-d'œuvre féminine depuis la guerre – sans signaler, il est vrai, la massivité d'un « renvoi aux foyers » des femmes qui avait eu pour corollaire un retour au travail salarié des anciens combattants démobilisés, pendant la « sortie de guerre » et les années 1920<sup>4</sup>. Toujours est-il que la proportion de femmes dans les usines de guerre n'a cessé de croître au cours du conflit<sup>5</sup>, de même que leur proportion dans le secteur industriel de manière générale qui passe de 27,8% en 1914 à 32,2% en 1919. Le journal *La Correspondance internationale*<sup>6</sup> montre que cette situation n'est pas spécifique à la France. Les femmes occupent en effet une part croissante dans la vie économique des pays capitalistes, pour atteindre jusqu'à 50% du total des actifs dans les années 1930.

---

<sup>1</sup> Voir **Annexe 2** : Population active par profession en 1896.

<sup>2</sup> Entre 7 à 10% de la main-d'œuvre avant le mois d'août 1914.

<sup>3</sup> *La Vie ouvrière*, 8 mars 1935 : « En France. Les ouvrières dans le front de lutte », p. 7.

<sup>4</sup> Françoise Thébaud, *Les Femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, 2013.

<sup>5</sup> Voir **Annexe 3** : Évolution des effectifs féminins dans les usines de guerre.

<sup>6</sup> *La Correspondance internationale*, 16 mars 1935 : « La lutte des femmes travailleuses dans le monde capitaliste », p. 16.

## **B. Être femme et être ouvrière dans une société dominée par les hommes bourgeois : une double difficulté**

Étudier la situation des femmes dans le monde du travail nécessite également de s'intéresser à leur place au sein de la société. Nous l'avons dit, le XIX<sup>e</sup> siècle est celui d'une société androcentrée où le travail, tout comme l'espace social, est fortement genré. La place, le rôle et les fonctions des femmes sont déterminés par une conception fondée sur une différence entre les sexes et sur l'idée d'existence d'une nature « féminine » considérée comme inférieure à celle des hommes.

La société, de manière générale, cautionne l'infériorité des femmes et aggrave les inégalités qu'elles subissent, plus qu'elle ne les corrige. Le Code civil napoléonien promulgué en 1804 réduisait, de fait, les femmes à des mineures devant la loi, vouées à être soumises à l'autorité d'un tuteur, père puis conjoint, jusqu'à leur veuvage ou à moins que, devenues adultes, elles ne restent célibataires. Il restreint par ailleurs l'accès au travail pour les femmes, ces dernières devant obtenir l'autorisation de leur mari pour exercer un quelconque métier – sans que cela n'empêche, au cours de la période, le nombre de femmes mariées et mères de familles travaillant à l'usine de s'accroître. Il faut notamment y voir la conséquence de l'évolution de la législation limitant le travail des enfants au profit de leur instruction (devenue obligatoire) qui prive de ce fait les familles des revenus qu'ils apportaient jusqu'alors. Le travail des femmes (essentiellement des catégories populaires) devient dès lors nécessaire pour assurer la survie de la famille et compléter le salaire ramené par le mari. Cette mise au travail féminin n'est nullement libératoire et émancipatrice pour les intéressées : les femmes subissent en effet la domination masculine jusque dans l'usine, les ouvrières y étant placées sous l'autorité d'hommes dans des conditions propices à de possibles dérives comme le harcèlement sexuel et le « droit de cuissage<sup>1</sup> ».

Les ouvrières sont exposées à de difficiles conditions de travail qui n'ont pas grand-chose à envier à celles de leurs homologues masculins. Leurs corps sont menacés par les travaux industriels qui imposent d'inconfortables positions et de longues journées de travail dans de mauvaises conditions d'hygiène. À ces longues journées de travail s'ajoutent de surcroît les tâches ménagères (gestion du foyer et éducation des enfants), le plus souvent déléguées par les hommes à leurs épouses. En effet, la plupart des ouvrières sont aussi des ménagères

---

<sup>1</sup> Pratique médiévale qui aurait conféré aux seigneurs le droit d'avoir des relations sexuelles avec la femme d'un vassal ou d'un serf la première nuit de ses noces. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'expression est utilisée pour décrire l'attitude d'un patron qui abuse de sa position hiérarchique pour obtenir un rapport sexuel avec une employée. Il s'agirait d'un « dû sexuel » que doivent les femmes aux hommes qui les ont embauchées, et grâce à qui elles travaillent.

responsables du bon fonctionnement de leur famille et du service nocturne de la maison. Elles sont ainsi ouvrières, mères et ménagères, et sont donc sujettes à de bien plus longues et rudes journées. Cette condition d'ouvrière, qui inclut donc aussi les tâches domestiques une fois le temps de travail rémunéré achevé, est plus éprouvante et épuisante encore que celle des ouvriers. Une géographie sexuée de l'espace dans laquelle les domaines politiques, intellectuels et militaires sont du ressort des hommes, alors que les domaines du foyer et des tâches ménagères sont du ressort des femmes, se dessine ainsi jusque dans le monde ouvrier.

La question de la maternité s'inscrit par ailleurs dans les questionnements et débats sur le travail féminin. Les femmes étant considérées par une partie de la société patriarcale de l'époque comme destinées à se marier pour procréer et devenir mères, il est dès lors considéré que le travail remet en cause ce schéma de la mère ménagère puisqu'il devient difficile pour une ouvrière de concilier travail et maternité. L'assertion de Jules Michelet « L'ouvrière ! mot impie, sordide, qu'aucune langue n'eut jamais, qu'aucun temps n'aurait compris avant cet âge de fer<sup>1</sup> » reflète ainsi que l'« âge de fer », ou l'industrialisation, qui instaure une nouvelle forme d'organisation socio-familiale, contribue à bousculer cet équilibre et à modifier les rapports de sexes dans et hors du ménage, trahissant de ce fait la « nature » première des femmes. Pour autant, le travail salarié reste un droit pour ces dernières, bien qu'elles n'aient pu disposer librement de leur salaire en France qu'à partir de 1907 (et qu'il faille attendre 1965 pour qu'elles puissent avoir un compte bancaire indépendant de celui de leur mari), si bien qu'elles étaient jusqu'alors censées remettre leur paie à leur conjoint. Ce travail féminin salarié reste encore au XX<sup>e</sup> siècle majoritairement incompris, mal perçu et passé sous silence. Les femmes, *a fortiori* les ouvrières, sont de ce fait doublement marginalisées et dominées dans et par la société et le monde du travail. Cela s'observe également dans les rangs des syndicats, notamment dans le syndicat des travailleurs du textile de Saint-Étienne. Un extrait du journal de cette organisation militante, paru à la fin de l'année 1902 et reproduit ci-après, l'illustre tout particulièrement.

Depuis de longues années, la situation de la femme a fait naître bien des polémiques et bien des controverses. Les unes et les autres ne font que graviter autour d'un point qui se résume en cette question : la femme doit-elle travailler [...] ? De tout cela il appert que le sort de la femme, dans notre société est déplorable et, de quelque côté que se dirige la jeune fille pauvre, les issues lui sont fermées. Elles le sont surtout parce qu'elle ne se dirige que hors de la famille, alors que là seulement est sa place, le lieu propre à l'exercice de ses facultés et de ses sentiments, et parce qu'elle veut usurper les fonctions masculines qui ne sont pas en rapport avec ses aptitudes morales et physiques.

---

<sup>1</sup> Jules Michelet, *La Femme*, Paris, Flammarion, 1981, p. 54.

D'après notre tradition, notre devise devrait donc être : « L'homme à l'atelier, la femme au foyer familial ». Il y a un vice terrible dans notre organisation économique, vice générateur de misère, c'est la suppression de la vie de famille<sup>1</sup>.

À travers l'extrait de ce journal, nous observons que le masculinisme et le familialisme traversent les milieux syndicaux, notamment le syndicat des travailleurs du textile de Saint-Étienne, qui sont pourtant des organisations se situant très à gauche de l'échiquier idéologique de leur temps et qui s'intéressent de ce fait aux questions économiques et sociales, du travail et du capital. En épousant une partie du discours et des normes bourgeoises dominantes sur ce que devrait être le travail des femmes, ce syndicat expose des idées conservatrices sur le plan culturel et moral. Sur le plan des mœurs, il reste favorable à un familialisme qui cantonne la femme au foyer et à la maternité, sur le plan salarial, il est opposé au travail des femmes, incapables selon lui d'exercer de telles fonctions en inadéquation avec leur « nature » féminine et reste soucieux d'éviter le « dumping social<sup>2</sup> » que pourrait entraîner le recours massif à celui-ci (avec tout l'anachronisme que constitue ce terme à l'époque considérée).

La Première Guerre mondiale marque une relative évolution pour les femmes dans le domaine du travail. Cette période est celle d'une remise en cause partielle et progressive de la césure entre sphère privée et sphère publique. Même si les femmes travaillaient déjà et étaient déjà présentes dans le secteur industriel avant la guerre, elles occupent désormais des secteurs industriels traditionnellement masculins qui avaient cristallisé leur fierté et leur discours syndical, en travaillant les métaux dans des usines reconverties pour fabriquer des cartouches, des grenades et des obus, et ainsi répondre aux besoins de l'économie de guerre<sup>3</sup>. Si pendant la guerre les femmes ont fait face à de rudes conditions de travail dans le but de soutenir l'effort de guerre, la condition féminine n'a pour autant pas évolué durant et à l'issue de cette période<sup>4</sup>. En effet, à la fin des hostilités, de nombreuses femmes sont licenciées<sup>5</sup> pour rendre aux hommes les emplois « masculins » qu'elles occupaient. Les hommes de retour du front étaient par

---

<sup>1</sup> « De la femme », *Réveil des tisseurs*, n°48, décembre 1902, cité dans : Mathilde Dubesset, Michelle Zancarini-Fournel, « Lois et légitimité du travail féminin, débats et réalités », dans : *Parcours de femmes. Réalités et représentations. Saint-Étienne, 1880-1950*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1993, p. 103-126.

<sup>2</sup> Le dumping social est une pratique qui vise à baisser au maximum les coûts du travail, notamment le coût de la main-d'œuvre, pour être le plus compétitif possible, ce qui entraîne donc une dégradation des conditions sociales. Les femmes percevant un salaire inférieur aux hommes, il s'agirait donc d'une forme de dumping social : l'embauche des femmes serait privilégiée par les patrons afin d'avoir des coûts salariaux moindres qu'en embauchant des hommes, créant ainsi une forme de « concurrence ».

<sup>3</sup> Dans le contexte de guerre, les usines, quels que soient les secteurs, sont reconverties en usines d'armement.

<sup>4</sup> Françoise Thébaud, « La guerre, et après ? », dans : Évelyne Morin-Rotureau éd., *Combats de femmes 1914-1918. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Paris, Autrement, collection « Mémoires/Histoire », 2004, p. 185-199.

<sup>5</sup> Françoise Battagliola, « La Grande Guerre : un tournant ? », dans : Françoise Battagliola éd., *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, collection « Repères », 2008, p. 49-56.

ailleurs empreints d'un sentiment de déchéance et de dévirilisation face à la place prise par les femmes pendant leur absence. Cette situation n'a fait que renforcer la vision qu'ils avaient sur les femmes et leur travail et a participé au développement de sentiments « antiféministes ».

Cette marginalisation des femmes occulte leur aspiration croissante à l'émancipation et à la prise de parole dans l'optique de s'affirmer face aux hommes et faire entendre leurs voix dans les mouvements sociaux.

## **II. Femmes et mouvements sociaux : des ouvrières en lutte**

### **A. Des mouvements revendicatifs et contestataires féminins timides et rares**

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle marque le début du syndicalisme et des revendications ouvrières, notamment grâce à l'évolution de la législation française. En effet, la loi Waldeck-Rousseau « relative à la création des syndicats professionnels », promulguée le 21 mars 1884, autorise la création de syndicats de plus de vingt personnes sans autorisation préalable de la part de l'État<sup>1</sup>, bien que des chambres syndicales<sup>2</sup> aient déjà vu le jour avant cette date. Dès lors, le mouvement syndical se développe, et la grève devient progressivement un fait social central en France, sans pour autant que cela bénéficie réellement aux femmes dans un premier temps.

Les articles de journaux retenus nous révèlent que les mouvements sociaux féminins se sont développés tardivement. En effet, sur les trente-neuf articles mobilisés pour cette étude, quatre seulement ont été rédigés durant les deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, contre trente-cinq au cours des quatre premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Cela tient, il est vrai, au déficit initial (et durable) d'organisations collectives susceptibles de donner ampleur, durabilité et efficience aux mobilisations féminines. Cela pourrait également être lié à l'invisibilisation médiatique générale des mouvements sociaux, qui existaient probablement dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, mais qui ne retenaient pas l'attention et étaient réprimés du fait de leur caractère illégal, ainsi qu'à la méthodologie retenue pour constituer le corpus de sources.

L'article paru dans *La Vie ouvrière* le 8 mars 1935<sup>3</sup> nous apprend, à ce titre, que bien que les femmes représentent la majorité de la main-d'œuvre dans certaines branches de

---

<sup>1</sup> « Art. 2 — Les syndicats ou associations professionnelles, même de plus de vingt personnes exerçant la même profession, des métiers similaires, ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés, pourront se constituer librement sans l'autorisation du Gouvernement. ». Dans : *Journal officiel de la République française*. Lois et décrets (version papier numérisée) n°81 du 22 mars 1884.

<sup>2</sup> Une chambre syndicale est une organisation qui regroupe les ouvriers et ouvrières d'une même profession, qui se charge de la gestion de la profession concernée et s'occupe de toutes les questions liées aux intérêts de ces derniers : travail, conflits du travail, salaire. À titre d'exemple, la Chambre syndicale des corporations ouvrières des Dames Bordelaises réunies créée en 1880 et présidée par la culottière Eucharis Chantot.

<sup>3</sup> *La Vie ouvrière*, 8 mars 1935.



l'industrie, peu d'entre elles sont organisées dans des syndicats, ce qui entrave de fait leur participation à la lutte ouvrière. Toutefois, ce constat doit être nuancé dans le temps, l'espace et selon les secteurs d'activité. En effet, les articles du 25 avril 1880<sup>1</sup> et du 12 janvier 1893<sup>2</sup> que nous avons retrouvés dans les colonnes du journal conservateur *Le Figaro* montrent que, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, certaines ouvrières ont pris la parole et protesté publiquement, notamment par le biais de grèves<sup>3</sup> et dans le cadre de chambres syndicales<sup>4</sup>, pour faire connaître leur mécontentement et leurs revendications. De même, un article du 20 mai 1917 paru dans le journal conservateur parisien *Le Gaulois*<sup>5</sup> mentionne l'existence d'un personnel syndiqué en faisant référence aux ouvrières de la dentelle, ce qui montre donc qu'il existe bien des organisations de travail féminines et que les ouvrières ont conscience d'appartenir à une même « catégorie », d'être unies dans le travail, dans leurs revendications et dans la société de manière plus générale.

Toutefois, la présence des femmes dans les syndicats reste faible et progresse lentement, contrairement à celle des hommes. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, alors que les femmes représentent 36,7% de la population active, elles ne représentent que 9,8% du total des syndiqués<sup>6</sup>, pour passer à 15% en 1920<sup>7</sup>. En 1900, 30 000 femmes sont syndiquées contre 588 000 hommes, en 1914 89 000 contre 1 million, et en 1920 240 000 contre 1,3 million<sup>8</sup>. S'il y a assurément rattrapage, celui-ci est loin d'être abouti au sortir du premier conflit mondial. Il faut donc attendre l'entre-deux-guerres pour que le taux de syndicalisation des femmes voit une réelle progression, notamment à la suite de la loi de 1920<sup>9</sup> qui autorise les femmes mariées à se syndiquer sans avoir sollicité l'accord préalable de leur époux. Mais dans l'ensemble, les femmes syndiquées restent moins nombreuses que les hommes et n'accèdent que rarement aux postes de direction dans les syndicats auxquels elles adhèrent. De plus, alors que dans un premier temps les femmes adhèrent aux syndicats dits « masculins », dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>1</sup> *Le Figaro*, 25 avril 1880 : « Les grèves de Bolbec », p. 1.

<sup>2</sup> *Id.*, 12 janvier 1893 : « Télégrammes et correspondances du 11 janvier — Les grèves », p. 5.

<sup>3</sup> L'article mentionne des grèves dans les filatures de Lille et ses environs. Nous pouvons ajouter à cela les grèves des ouvrières cigarières de Toulouse (exclusivement féminines) en mai 1870, janvier 1874 et mars 1875.

<sup>4</sup> Par exemple, dans le cadre de la première Chambre syndicale des cigarières créée en 1887 à Marseille.

<sup>5</sup> *Le Gaulois*, 20 mai 1917 : « Fin de la grève en dentelles », p. 1.

<sup>6</sup> Ève Meuret-Campfort, « Les grèves d'ouvrières, une histoire longue, politique et personnelle », *Mouvements*, n°103, 2020, p. 22-29.

<sup>7</sup> Madeleine Rebérioux, « Le mouvement syndical et les femmes jusqu'au Front populaire », *Pour que vive l'histoire. Écrits*, sous la direction de Madeleine Rebérioux. Paris, Belin, collection « Littérature et politique », 2017, p. 143-173.

<sup>8</sup> Sylvie Schweitzer, « Deux siècles de travail », *Les Femmes ont toujours travaillé...*, *op cit*, p. 93-133.

<sup>9</sup> Voir **Annexe 4** : Loi du 12 mars 1920 sur l'extension de la capacité civile des syndicats professionnels. Art. 4 (paragraphes additionnels) — « Les femmes mariées exerçant une profession ou un métier peuvent, sans l'autorisation de leur mari, adhérer aux syndicats professionnels et participer à leur administration et à leur direction ». Dans : *Journal officiel de la République française*. Lois et décrets (version papier numérisée) n°0073 du 14 mars 1920.

des féministes telles que Marguerite Durand (par ailleurs fondatrice du journal *La Fronde* qui est mobilisé dans les sources retenues pour ce mémoire) ont proposé aux femmes de créer leurs propres syndicats<sup>1</sup> pour tenter de résister aux pratiques d'exclusion des syndicats masculins.

Cette faible syndicalisation peut s'expliquer, comme nous l'avons évoqué précédemment, par le maintien durable des femmes dans l'illettrisme<sup>2</sup> et par le poids persistant d'une intériorisation de la soumission aux autorités masculines dans les processus éducatifs qui impactent leur capacité à exercer certaines activités au sein des syndicats, comme la comptabilité et l'écriture. À l'échelle de l'usine, les ouvrières sont par ailleurs soumises à un contrôle permanent, disposant d'une marge de manœuvre réduite. Néanmoins, il est important de souligner que le contrôle auquel sont soumis les ouvriers de sexe masculin n'est pas plus laxiste : peu de différences s'observent, dans les faits, entre le contrôle dont ouvrières et ouvriers font l'objet dans le cadre du travail à l'usine.

Soulignons enfin que dans une société française qui reste fondamentalement patriarcale, les femmes sont maintenues dans une forme de culpabilisation constante quant à l'exercice d'activités hors de la cellule familiale<sup>3</sup>. Dès lors, toute forme d'engagement collectif et public féminin est vue comme une activité chronophage qui constitue une entrave à la bonne gestion du foyer, à la conception et à l'éducation des enfants (qui pèsent par ailleurs en retour sur la mise en place d'une activité syndicale féminine). Étant peu habituées à exprimer leurs revendications, les femmes ont de plus souvent peur de ne pas être prises au sérieux et de s'exposer à des moqueries en prenant la parole. Les femmes ouvrières sont ainsi peu incitées à s'exprimer et à défendre leurs droits. Pour autant, elles ne sont pas totalement absentes des grèves et se mobilisent pour acquérir de nouveaux droits et défendre leurs positions.

## **B. Modes d'action et d'organisation syndicale féminins**

Dans l'histoire, les femmes ont fréquemment participé aux mouvements contestataires, depuis les émeutes frumentaires, nombreuses du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'aux grèves ouvrières, qui se multiplient dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et cela malgré une syndicalisation plus

---

<sup>1</sup> En 1899, la syndicaliste française Marie-Louise Rochebillard crée les deux premiers syndicats féminins chrétiens, celui des dames employées de commerce dont elle prend la présidence et celui des ouvrières de l'aiguille lyonnaise, puis plus tard celui des ouvrières de la soie. En 1902, une fois veuve, Lucie Baud, ouvrière tisseuse en soierie, fonde le Syndicat des ouvriers et ouvrières en soierie du canton de Vizille dont elle devient la secrétaire et s'engage alors dans la défense des travailleuses.

<sup>2</sup> Ce dernier s'explique notamment par le faible accès, de manière générale, des femmes à l'instruction. Voir la sous-partie « A » de la partie « I » de la partie scientifique.

<sup>3</sup> Xavier Dunezat, « Syndicalisme et domination masculine en France : parcours bibliographique féministe », *Recherches féministes*, volume 19, n°1, 2006, p. 69-96.

tardive que celles des hommes. En effet, dans un premier temps, les grèves féminines se déroulaient très souvent sans syndicalisation. Alors que dans la majorité de ces mouvements sociaux, les femmes s'engageaient aux côtés de leurs homologues masculins, elles s'engageaient entre femmes dans les secteurs où elles étaient majoritaires au sein de la main-d'œuvre. Les grèves d'ouvrières ont ainsi été plus nombreuses dans les secteurs industriels à dominante féminine, tels que le textile et l'habillement, la conserverie (notamment celle des sardines) ou la production de tabac. Il n'en reste pas moins que la participation des femmes aux grèves reste moins importante que celle des hommes (en termes de nombre d'occurrences comme d'effectifs mobilisés) pour des raisons que nous avons explicitées précédemment, et que leurs grèves sont plus courtes et d'ampleur plus limitée.

Le corpus de sources mobilisé tout au long de ce mémoire permet ainsi de mettre en avant la diversité des modes d'action déployés par les femmes au cours de leurs mouvements revendicatifs et contestataires. Pour cela, il convient tout d'abord de s'intéresser plus particulièrement à certains articles de journaux relativement explicites à ce sujet. En premier lieu, l'article du journal *Le Figaro*<sup>1</sup> paru le 12 janvier 1893 fait référence aux ouvrières grévistes de Privas (Ardèche), dans l'usine de moulinage de soie de Burzet, qui parcourent les rues en chantant aux abords de la fabrique, drapeaux et tambours à la main. Plus silencieux à ce propos, « Le mouvement gréviste » qui paraît le 17 octobre 1903 dans le journal *Le Soleil*<sup>2</sup>, se contente quant à lui d'indiquer qu'à Dunkerque, en 1903, les ouvrières fileuses se sont mises en grève et manifestent devant les usines – sans faire la moindre référence à des modes d'actions et/ou d'organisation féminins. Sur un mode plus explicite que l'article précédent, un autre article publié le 9 octobre 1910 par *Le Figaro*<sup>3</sup> signale que les ouvrières de la couture à Paris ont décidé de reprendre le travail et de réintégrer les ateliers « après 6 semaines de promenades, de chants et de batailles avec les gardiens de la paix », la situation étant ici euphémisée par le(s) rédacteur(s). On peut toutefois s'étonner que *Le Figaro* n'en ait pas parlé plus tôt, c'est-à-dire alors même que ces manifestations se déroulaient<sup>4</sup>. Dans l'article du 20 mai 1917 du *Le Gaulois*<sup>5</sup> relatif à la grève des « midinettes » (ouvrières des grandes maisons de couture à Paris), il est indiqué que les ouvrières montent « la garde à la porte des ateliers » et descendent « les

---

<sup>1</sup> *Le Figaro*, 12 janvier 1893.

<sup>2</sup> *Le Soleil*, 17 octobre 1903 : « Le mouvement gréviste », p. 3.

<sup>3</sup> *Le Figaro*., 9 octobre 1910 : « Nouvelles diverses. Paris — Fin de la grève des couturières », p. 4.

<sup>4</sup> Soit cela tient à la méthodologie que nous avons suivie pour la constitution du corpus d'articles à partir de « mots clés », soit il faut y voir l'indice d'une ligne éditoriale qui n'évoque guère les mouvements grévistes féminins qu'une fois qu'ils sont achevés, comme pour restreindre l'audience politique de leur déroulement et de leurs revendications.

<sup>5</sup> *Le Gaulois*, 20 mai 1917 : « Fin de la grève en dentelles », p. 1.

boulevards en longues files ». On sait également, grâce à l'article de *La Vie ouvrière*<sup>1</sup> du 8 mars 1935, que les ouvrières (du textile de Roubaix et de Lille dans le cas présent, et notamment de celles de l'usine Wallaert de Lille où l'on travaille le lin et le coton) n'hésitent pas à pratiquer le « débrayage<sup>2</sup> ». Ces exemples tirés de notre corpus de sources nous permettent donc de mettre en avant une forme de continuité des pratiques et des modes d'action des ouvrières grévistes au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : manifestations, émeutes, bris de machine, arrêt de la production, absentéisme et « freinage ». Ces modes d'action, présents dans les articles de notre corpus, mis en œuvre par les ouvrières grévistes restent toutefois forts similaires à ceux déployés par les hommes grévistes.

Par ailleurs, ces sources sont également l'occasion de voir que certains mouvements de grève féminins sont loin d'être pacifiques et qu'ils peuvent dégénérer et être réprimés par les forces de l'ordre, police et gendarmerie, de même que pour ceux impliquant des hommes<sup>3</sup>. Dans l'article déjà mentionné du *Le Soleil*<sup>4</sup>, il est précisé que les forces armées gardent et surveillent les usines de filature pour éviter toutes formes de dérapages de la part des ouvrières. Il en est de même pour l'article du *Journal des débats politiques et littéraires*<sup>5</sup> du 21 juillet 1905, qui évoque quant à lui des ouvrières sardinières de Douarnenez qui manifestent devant l'usine en étant surveillées par la gendarmerie, présente pour éviter tout débordement. Dans le même ordre d'idées, « La grève des sardinières » de *La Vérité*<sup>6</sup> mentionne des gendarmes mobilisés lors de la grève qui frappe le secteur de la conserverie à Douarnenez (Finistère) pour maintenir l'ordre devant l'usine où sont attroupées les ouvrières. Enfin, l'article publié dans *La Correspondance internationale* le 16 mars 1935<sup>7</sup> signale à ce titre que, lors des luttes sociales de février 1934, les ouvrières textiles de Lille et de Roubaix forment des « cortèges dans de grands groupes » et que certaines de ces ouvrières n'hésitent pas « à se battre contre la police ». Mais cette présence des forces de l'ordre ne se limite toutefois pas à une simple mesure de prévention puisqu'un article titré « Le lock-out patronal à Marseille » et paru en 1904 dans *L'Humanité*<sup>8</sup> indique que les forces de police ont brutalisé certaines femmes grévistes lors de leur intervention. De nouveau, on relève une continuité dans l'ampleur prise par les mouvements sociaux féminins

---

<sup>1</sup> *La Vie ouvrière*, 8 mars 1935.

<sup>2</sup> On désigne par débrayage, un arrêt de travail de courte durée.

<sup>3</sup> À titre d'exemple, nous pouvons citer la grève des ouvriers du textile de Fourmies (Nord) du 1<sup>er</sup> mai 1891, pour l'obtention de la journée de travail de 8 heures. Cette dernière, qui a dégénéré et qui est connue sous le nom de « Fusillade de Fourmies », a fait 9 morts et 35 blessés parmi lesquels figurent des hommes.

<sup>4</sup> *Le Soleil*, 17 octobre 1903.

<sup>5</sup> *Journal des débats politiques et littéraires*, 21 juillet 1905 : « Nouvelles du jour — La grève des sardinières », p. 3.

<sup>6</sup> *La Vérité*, 22 juillet 1905 : « La grève des sardinières », p. 3.

<sup>7</sup> *La Correspondance internationale*, 16 mars 1935.

<sup>8</sup> *L'Humanité*, 20 septembre 1904 : « Le lock-out patronal à Marseille », p. 1.

entre le XIX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que dans les issues possibles de ces derniers, notamment en termes de répressions et/ou de rapports conflictuels avec les forces de l'ordre. Les journaux construisent donc l'image d'ouvrières agitées, violentes et dangereuses. Il est intéressant de se demander s'il ne faudrait pas voir, dans ce portrait que font les rédacteurs de journaux des ouvrières grévistes, le reflet de la conception de la femme, du travail féminin et des grèves féminines en vigueur dans la société de l'époque et partagée par ces derniers.

Pour comprendre les revendications des ouvrières, il convient de se pencher sur les causes des mouvements sociaux féminins et de se demander pourquoi les ouvrières font grève, en mobilisant notre corpus. En effet, la grande majorité d'entre eux fournit des détails sur les revendications portées par les femmes grévistes. Un article paru en 1893 dans le journal *La Mayenne*<sup>1</sup> fait référence aux ouvrières de la filature Péan à Nantes, dont les revendications portent sur une baisse du temps de travail journalier d'une heure (tout en gardant les mêmes salaires). Un article de *L'Humanité* du 6 juin 1936<sup>2</sup> dresse quant à lui un panorama de plusieurs usines en grève et évoque l'imprimerie Draeger à Montrouge (Hauts-de-Seine) où les grévistes réclament une augmentation des salaires. Dans le même ordre d'idées, *L'Ouest éclair* en date du 19 juin 1936 rapporte des paroles des ouvrières de la chemiserie Strauss à Rennes qui témoignent de semblables revendications : « Nous luttons pour défendre "notre croûte". Mais cette fois, nous sommes bien décidées à ne reprendre le travail et à libérer l'usine qu'après avoir obtenu satisfaction<sup>3</sup> ». Ces propos rapportés permettent d'apprécier la situation depuis le point de vue des ouvrières, et non depuis celui des rédacteurs des articles, qui peuvent biaiser et orienter certains faits selon leurs conceptions et leurs idéaux. De même, nous apprenons grâce à cet article que les ouvrières ne luttent pas uniquement pour une hausse des salaires, mais aussi pour deux semaines de congés payés par an au bout d'un an de présence dans l'usine, avec un jour de congé en plus par année supplémentaire passée dans l'usine, sur une limite maximale de trois semaines de congés. Cette revendication fait écho aux revendications qui sont portées par l'ensemble du mouvement ouvrier au printemps 1936<sup>4</sup> et qui sont satisfaites par le Front

---

<sup>1</sup> *La Mayenne*, 19 janvier 1893 : « Nouvelles de l'Ouest. À propos du travail des femmes — Grève de la filature Péan, à Nantes », p. 2.

<sup>2</sup> *L'Humanité*, 6 juin 1936 : « De nouvelles usines en grève », p. 5.

<sup>3</sup> *L'Ouest éclair*, 19 juin 1936 : « Le mouvement de revendications de la classe ouvrière s'étend à Rennes. La grève continue à la Chemiserie Strauss où les ouvrières occupent pacifiquement les ateliers. Les grands magasins ont fermé leurs portes. Différents conflits ont été rapidement réglés. Dans le bâtiment aura lieu ce soir une nouvelle réunion au cours de laquelle sera communiquée la réponse des patrons », p. 7-8. Ces propos ont été recueillis par le(s) journaliste(s) présent(s) sur les lieux et cités dans le journal.

<sup>4</sup> Les grèves de 1936 se déclenchent dans un contexte marqué par la crise économique des années 1930 qui impacte la production, entraîne une forte hausse du chômage et de la pauvreté et aggrave davantage la situation des ouvriers. À cela s'ajoute une crise politique marquée par une montée des ligues d'extrême-droite, et donc une peur de la menace fasciste en France à l'image de l'Allemagne. Après la victoire du Front Populaire (coalition de partis et

Populaire avec les Accords de Matignon, signés dans la nuit du 7 au 8 juin de la même année. Il transparaît que les femmes souhaitent les mêmes droits du travail que les hommes.

De manière générale, les revendications des ouvrières portent donc sur la hausse des salaires et la baisse du temps de travail, mais si les mouvements sociaux féminins existaient bel et bien dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'en reste pas moins que nombre d'entre eux ont fait l'objet d'une certaine invisibilisation par la presse, média en développement à cette époque.

### **III. Médiatisation et réception des mouvements sociaux féminins par la presse**

#### **A. Une sélectivité de l'information qui contribue à accorder une place moindre aux mouvements revendicatifs et contestataires féminins**

À la fin du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle, la presse bon marché se développe considérablement dans la société. On assiste dès lors à une multiplication du nombre de titres de journaux et à une progressive régularité de leurs tirages et numéros. Ainsi, une massification et une démocratisation de la lecture des journaux s'opèrent au sein d'une nouvelle catégorie de lecteurs, un lectorat « populaire » alphabétisé mais ne recherchant pas des contenus « exigeants » sur le plan formel comme sur le fond (toutefois, il n'est pas évident que ces journaux visent tous un lectorat populaire). Cette même période est marquée par le développement croissant de mouvements sociaux d'ouvriers et d'ouvrières, la loi Ollivier du 25 mai 1864 abrogeant le délit de coalition. Les nombreux titres de journaux alors créés à cette époque deviennent le relais de ces mouvements sociaux à l'œuvre dans le monde du travail. Parmi ces titres, nous pouvons en citer quelques-uns mobilisés au sein du corpus de sources de ce présent mémoire, tels que *La France*, quotidien républicain fondé en 1862, *Le Soleil*, quotidien monarchiste fondé en 1867, *La Fronde*, quotidien (puis mensuel) fondé en 1897 par Marguerite Durand (et qui est à ce titre le premier quotidien entièrement conçu et dirigé par des femmes, donnant de ce fait la parole à ces dernières), *L'Humanité*, quotidien socialiste (puis communiste dès 1920) fondé en 1904 par Jean Jaurès. Mais, de cette diversité de journaux découle une diversité de traitement médiatique et une sélectivité des informations relatives aux mouvements sociaux féminins. En effet, la presse est très majoritairement empreinte de cette conception péjorative du travail féminin et des grèves féminines que nous avons évoquée précédemment, en même temps qu'elle contribue à la véhiculer. L'articulation entre cet essor de la presse et cette sélectivité de l'information pose la question de la segmentation de

---

syndicats de gauche), des vagues spontanées de grèves d'ouvriers et d'employés éclatent pour réclamer de nouveaux droits, dont la hausse des salaires et les congés payés.

l'information que peuvent fournir ces journaux, selon des critères d'échelle géographique et de positionnement idéologique. Il faut en effet distinguer les titres locaux et régionaux, qui donnent la priorité aux informations locales, et les titres d'envergure nationale ou internationale, qui n'évoquent pas les mêmes types de mouvements sociaux. Le positionnement idéologique de la ligne éditoriale des journaux influence par ailleurs fortement le traitement journalistique qui est fait des mouvements sociaux. Ainsi, sans surprise, les journaux socialistes leur accordent plus de place et tendent à être plus « conciliants » avec les grévistes féminines que leurs homologues conservateurs ou « modérés ».

La sélectivité des informations ayant trait aux mouvements grévistes féminins est perceptible à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs. L'analyse quantitative des sources retenues pour ce mémoire atteste la moindre place accordée aux femmes et à leurs mouvements grévistes dans les journaux. En effet, sur l'ensemble des trente-neuf articles étudiés, les ouvrières ne sont présentes que superficiellement. Non seulement, la place qui leur y est dédiée est moins importante que celle faite aux ouvriers, mais la longueur moyenne des articles que nous avons étudiés ne dépasse pas la dizaine de lignes<sup>1</sup>. De surcroît, les informations qui leur sont relatives sont souvent reléguées en toute fin de journal et/ou en bas de page : elles se perdent ainsi parmi d'autres rubriques couvrant des sujets variés et fort éloignés des questions sociales comme le sport, les faits divers, des rubriques nécrologiques ou des publicités sur des boissons alcoolisées<sup>2</sup>. Cela est moins vrai pour des journaux socialistes, plus particulièrement *L'Humanité*<sup>3</sup> qui, dans son article du 20 septembre 1904 (dont l'on souligne qu'il est le seul de l'ensemble du corpus qui soit signé), dédie une page entière à la grève des ouvrières d'une manufacture de chaussures de Marseille. De même, un journal tel que *Le Populaire*<sup>4</sup> détaille bien davantage les grèves des ouvrières, qui occupent dans le cas présent l'intégralité d'une page dans le numéro paru le 3 juin 1936. Il est vrai que cela tient tant à son orientation politique, *Le Populaire* étant sous-titré « Organe Central du Parti Socialiste », qu'au contexte de parution, en pleines grèves du printemps 1936 et quelques jours avant la signature des Accords de Matignon (7-8 juin 1936), où l'attention médiatique et politique est braquée sur les mouvements qui paralysent l'économie hexagonale.

---

<sup>1</sup> À titre d'exemples, le format est de huit lignes pour l'article du 31 août 1903 dans *L'indépendant rémois*, cinq lignes pour l'article du 9 octobre 1910 dans *Le Figaro*, dix-sept lignes pour l'article du 20 mai 1917 dans *Le Gaulois*, dix-huit lignes pour l'article du 7 janvier 1925 dans *Le Petit Marseillais* et sept lignes pour l'article du 18 août 1928 dans *L'Ouest éclair*.

<sup>2</sup> C'est notamment le cas dans l'article du 21 juillet 1905 du *Journal des débats politiques et littéraires* intitulé « Nouvelles du jour — La grève des sardinières », p. 3.

<sup>3</sup> *L'Humanité*, 20 septembre 1904.

<sup>4</sup> *Le Populaire*, 3 juin 1936 : « Les grèves dans la région parisienne », p. 2.

Des études qualitatives mettent en avant une sélectivité de l'information qui prend d'autres formes et qui participe d'une forme d'invisibilisation générale des ouvrières et de leurs grèves dans les propos des rédacteurs. En effet, l'article paru dans *Le Figaro* le 25 juin 1880 et intitulé « Les grèves de Bolbec<sup>1</sup> », bien que traitant d'un mouvement de grève ayant mobilisé des ouvrières, ne les marginalise pas moins dans le récit des faits qu'il construit en parlant très peu d'elles et en préférant se concentrer sur le contexte et les enjeux de ces grèves. De même, l'entrefilet intégré par le même journal dans les « Télégrammes et correspondances du 11 janvier [1893]<sup>2</sup> » évoque sur un mode générique les « ouvriers » de la filature et non les ouvrières, alors même que, comme nous l'avons mentionné, ce secteur industriel qu'est le textile mobilise une main-d'œuvre très largement féminine. Ce caractère général et elliptique du propos n'est pas isolé dans notre corpus. Des articles comme ceux du *Figaro* en date du 9 octobre 1910<sup>3</sup>, du journal *Le Petit Marseillais* en date du 6 janvier 1925<sup>4</sup> et du journal *L'Ouest éclair* en date du 18 août 1928<sup>5</sup> nous révèlent que les rédacteurs des articles restent très succincts et ne donnent que peu de détails. Tout particulièrement, l'article susmentionné du *Figaro*, alors qu'il s'intitule « Fin de la grève des couturières » et devrait *a priori* fournir des éléments sur l'issue de la grève, n'en fait aucune mention. Nous ne savons par exemple pas qui a obtenu gain de cause, patrons ou ouvrières. Dans le cas où les ouvrières ont obtenu gain de cause, cette ellipse peut viser à ne pas divulguer une information qui pourrait créer un précédent et « faire tache d'huile ». Le cas échéant, c'est une manière de ne pas signaler l'intransigeance du patronat et d'entretenir la « bonne conscience » des bourgeois.

Le lexique employé par les rédacteurs de ces articles de journaux procède également de cette sélectivité de l'information. « Travailleurs », « personnel », « ouvriers », « grévistes », « femmes » sont les termes revenant le plus fréquemment dans l'ensemble des articles retenus<sup>6</sup>. Ces termes permettent de mettre en évidence une masculinisation du vocabulaire, une utilisation de substantifs épïcènes et une utilisation accrue du terme de « femmes » pour désigner les ouvrières, l'ensemble constituant des moyens déployés par les rédacteurs concernés pour occulter le travail des femmes et leurs mouvements de grève tout en les ramenant à leur condition biologique et sexuée. Cela a par conséquent pour effet d'accorder une visibilisation accrue aux ouvriers masculins, à la fois dans l'espace social et dans l'espace médiatique.

---

<sup>1</sup> *Le Figaro*, 25 avril 1880.

<sup>2</sup> *Id.*, 12 janvier 1893.

<sup>3</sup> *Le Figaro*, 9 octobre 1910.

<sup>4</sup> *Le Petit Marseillais*, 6 janvier 1925 : « Les grèves de Douarnenez », p. 3.

<sup>5</sup> *L'Ouest éclair*, 18 août 1928 : « Les faits du jour — Quatre cents ouvrières en grève à Marseille », p. 3.

<sup>6</sup> *Le Petit Marseillais*, 5 janvier 1925 : « La grève à Douarnenez », p. 4.



Les discours de la presse et cette sélectivité de l'information qui participe à invisibiliser les mouvements sociaux féminins contribuent à cristalliser des idées déjà bien ancrées chez les lecteurs, plus qu'elles ne transforment ou n'infléchissent leurs points de vue. L'enjeu est d'autant plus important que les mouvements sociaux sont, dans une certaine mesure, dépendants du traitement médiatique dont ils font l'objet : leur évocation dans la presse peut en effet leur permettre de toucher l'opinion publique et de bénéficier d'une légitimité politique<sup>1</sup>. Mais on doit bien constater que cela vaut pour les mouvements sociaux masculins ou à dominante masculine, plus que pour les mouvements sociaux féminins.

### **B. Des ouvrières grévistes tournées en dérision par la presse**

La presse, comme nous l'avons rappelé, contribue certes à forger et à polariser des courants d'opinion, mais elle est également le reflet des représentations à l'œuvre au sein de la société dans laquelle elle se déploie. Ainsi, ce que la presse véhicule sur le travail et sur les grèves féminines, par l'intermédiaire des rédacteurs des articles de journaux, ne fait que reprendre régulièrement des clichés solidement ancrés dans la société française des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : le travail salarié des femmes, tout comme leurs mouvements revendicatifs et contestataires, sont pensés comme socialement illégitimes, et cela s'observe tout particulièrement dans la manière dont les ouvrières sont dépeintes dans les articles de journaux, notamment dans les titres républicains modérés et conservateurs, mais également parfois dans des titres socialistes. Toutefois, il est important de noter que ce regard porté par les médias sur les grèves n'est pas propre aux grèves féminines, mais qu'il s'applique de manière générale aux faits de grèves, qu'ils soient masculins ou féminins. Un article du journal *L'Indépendant rémois : journal républicain modéré*<sup>2</sup> traitant de la grève des mineurs d'Anzin (Nord) de 1884 l'illustre tout particulièrement. Dans celui-ci, le rédacteur voit en effet d'un mauvais œil la grève organisée par les mineurs pour protester contre un changement d'organisation de la compagnie houillère. Il décrit cette mobilisation ouvrière comme un « terrible fléau légal<sup>3</sup> », un « sacrifice inutile de quelques années de travail » qui met à mal la production et nécessite « des années aux mineurs [...] pour reconstituer le capital dépensé<sup>4</sup> [pendant la grève] ». Ainsi, cet

---

<sup>1</sup> Olivier Fillieule, Danielle Tartakowsky, « La manifestation dans l'espace public », *La Manifestation*, sous la direction d'Olivier Fillieule et Danielle Tartakowsky, Paris, Presses de Sciences Po, collection « Contester », 2013, p. 139-174.

<sup>2</sup> *L'Indépendant rémois : journal républicain quotidien*, 14 avril 1884 : « La grève d'Anzin », p. 1.

<sup>3</sup> Par « légal », il faut rappeler que la loi Waldeck-Rousseau, autorisant la création de syndicats professionnels, vient d'être promulguée, le 21 mars 1884, lorsqu'est publié cet article, le 14 avril 1884.

<sup>4</sup> Propos du rédacteur extraits de l'article de journal concerné.

exemple montre que les grèves sont mal perçues de manière générale, qu'elles soient le fait d'hommes ou de femmes. La féminité constitue dès lors surtout un caractère « aggravant » venant renforcer la vision péjorative sur les protagonistes des grèves.

Dans une grande partie des sources mobilisées, il faut tout d'abord noter que bien souvent, les rédacteurs ne signent pas les articles qu'ils écrivent. Cet anonymat peut s'expliquer par diverses raisons : une politique éditoriale édictée par l'équipe de rédaction, le fait que les auteurs des articles n'endossent pas individuellement la responsabilité de leurs propos et/ou l'insignifiance, à leurs yeux, de la thématique des ouvrières en lutte, qui ne justifie pas qu'ils y associent leurs noms.

On constate par ailleurs le recours dans ces articles à un vocabulaire péjoratif, tant pour parler des femmes travailleuses que pour évoquer leurs mouvements de grève, en les tournant en dérision ou en minimisant la portée de ces derniers. On relève ainsi, au fil des articles de notre corpus, les termes de « pauvres filles », d'« agitées », de « malheureuses fanatisées entraînés aux pires excès<sup>1</sup> » et de « petites midinettes en révolte<sup>2</sup> ». Ainsi, les ouvrières sont ici dépeintes comme des êtres instables et irrationnels, agissant sous l'effet des émotions et sans la moindre réflexion préalable (par opposition implicite aux hommes qui agiraient guidés par leur raison), et ne méritant par conséquent que le mépris, ou, tout au plus, une pitié condescendante. Transparaît en filigrane un cliché patriarcal de longue date, issu de l'Antiquité grecque et réactivé aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles par tout un courant (pseudo-)médical, qui fait de la femme un être de nature hystérique. L'Hystérie, issu du grec « *hustera* » signifiant « utérus », est selon le médecin grec Hippocrate, une maladie directement liée à l'utérus qui se déplaçait dans le corps et dont le moindre mouvement pouvait causer différents symptômes, et ainsi avoir des incidences sur la santé et les humeurs des femmes. Cette « maladie de l'utérus » est volontiers attribuée aux femmes ayant des comportements « déviants » qui ne correspondent pas à ce que la société patriarcale attend d'elles. Les troubles mentaux qui en résulteraient permettraient ainsi d'expliquer un comportement jugé « inapproprié ». Ainsi, le travail des femmes et leurs mobilisations constituent, aux yeux d'une partie importante de la société, des formes de comportements déviants hystériques. C'est notamment ce qui apparaît lorsque le rédacteur de l'article du journal *La Vérité* parle d'ouvrières « agitées ». À travers l'hystérie, un argument biologique est ainsi utilisé pour légitimer et justifier l'infériorité des femmes, ainsi que pour dénigrer et invalider leurs actions, *a fortiori* quand elles se font contestataires de l'ordre établi.

---

<sup>1</sup> *La Vérité*, 22 juillet 1905.

<sup>2</sup> *Le Gaulois*, 20 mai 1917.

Il arrive également que les rédacteurs qualifient les mouvements sociaux féminins d'agitation « injustifiable », d'« excitation malsaine » se prolongeant « au détriment de l'industrie nationale<sup>1</sup> » et se terminant « après 6 semaines de promenades, de chants<sup>2</sup> ». À ce titre, dans l'article du 20 mai 1917 du journal *Le Gaulois*<sup>3</sup>, un témoignage d'un membre du comité patronal illustre cette idée, l'interviewé déclarant, à propos de la grève des midinettes, qu'elle est « pénible » car leurs « ouvrières [sont] oisives » et que leurs mouvements sociaux provoquent un « sentiment de malaise ». Ainsi, les mouvements sociaux féminins sont associés à des troubles contraires à l'ordre public et néfastes à la production nationale. Cela n'est d'ailleurs pas propre aux mouvements sociaux féminins. En effet, un article de *L'Indépendant rémois : journal républicain quotidien*<sup>4</sup> dit, à propos des mineurs d'Anzin en grève en 1884, que ces derniers se livrent à des « excitations odieuses ».

Dans l'ensemble, le ton qui est utilisé tend à disqualifier les femmes ouvrières et leurs mobilisations, qui sont souvent présentées de manière simpliste et péjorative, vides de contenu et sans aucun sens réel. La tournure que prennent ces articles reflète la peur exacerbée d'un changement de relations entre les sexes qui se produirait au désavantage des hommes et remettrait ainsi en cause l'« identité masculine ». De manière générale, au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, la société, la presse et les syndicats sont hostiles au travail des femmes et à sa défense. D'une part, hors des rangs militants féministes, les femmes sont considérées comme étant peu capables d'avoir leur propre pensée politique. D'autre part, alors que les femmes au travail restent un impensé dans la société de l'époque, les femmes grévistes, avec ce que la grève peut inclure de contestation de l'autorité, de résistance et/ou de violence, sont un impensable. Plus que les grèves d'hommes ou à dominante masculine, les grèves de femmes troublent et remettent en cause l'ordre social établi – d'où la réprobation fréquente dont elles font l'objet sur la scène médiatique.

---

<sup>1</sup> *La Vérité*, 22 juillet 1905.

<sup>2</sup> *Le Figaro.*, 9 octobre 1910.

<sup>3</sup> *Le Gaulois*, 20 mai 1917.

<sup>4</sup> *L'Indépendant rémois : journal républicain quotidien*, 14 avril 1884.

## Conclusion de la partie scientifique

L'exemple des grèves d'ouvrières françaises des années 1880 aux années 1930 révèle ainsi une invisibilisation des femmes ouvrières dans la presse française des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, qui reste toutefois relative.

Le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle marque l'entrée progressive des femmes dans le monde du travail salarié. Mais alors que les effectifs féminins dans la population active continuent de croître dans les décennies suivantes, la France de la Troisième République reste très largement une société patriarcale considérant la femme comme un être inférieur à l'homme et voué à la maternité et au foyer. Les femmes sont dès lors confrontées à une double forme de marginalisation et à une double hostilité, d'une part pour leur statut de femme et d'autre part pour leur statut d'ouvrière.

Ces ouvrières ont, de la même manière que leurs homologues masculins, exprimé des revendications et des contestations au moyen de grèves, mais des nuances sont à apporter. En effet, leurs grèves, tout comme leur syndicalisation, sont plus tardives, et cela n'est pas sans lien avec la réception de la figure féminine et du travail féminin dans la société française de l'époque. Pour autant, les femmes ouvrières ne sont pas absentes des grèves et des syndicats. Elles se mobilisent pour obtenir des hausses des salaires et des baisses du temps de travail en ayant recours notamment à la manifestation, à l'absentéisme, au freinage et au bris de machine (revendications et moyens par ailleurs similaires à ceux des ouvriers masculins).

Les rédacteurs des articles de journaux, par le choix des informations qu'ils donnent sur les ouvrières et leurs mouvements sociaux, participent à les invisibiliser volontairement en leur accordant une place moindre dans l'espace médiatique. Les ouvrières et leurs grèves y sont par ailleurs tournées en dérision et font l'objet de multiples moqueries. Toutefois, il faut insister sur le fait que cette réception ambiguë des mouvements sociaux par les médias, tout comme par la société de l'époque, s'applique aussi bien aux mouvements sociaux féminins qu'à ceux qui sont le fait d'hommes ou de groupes ouvriers mixtes. Il n'en reste pas moins que les grèves d'ouvrières sont considérées comme une double remise en cause de l'ordre social établi : les femmes travaillent et font de plus grève. Cette invisibilisation des ouvrières et de leurs mouvements sociaux est ainsi à nuancer car le corpus d'articles retenu nous révèle que ces derniers n'étaient pas totalement occultés par la presse des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, bien que la place, l'importance et le crédit qui leur étaient accordés dépendent fortement de la ligne éditoriale du journal considéré.



**Deuxième partie : Proposition didactique**  
**Femmes et mouvements sociaux féminins dans**  
**l'enseignement secondaire**



## **I. Enjeux de l'enseignement des mouvements sociaux féminins des XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècles dans le secondaire**

### **A. La place des femmes et de leurs mouvements sociaux dans les programmes scolaires d'histoire actuellement en vigueur au collège**

La question de la place et de la visibilité des femmes dans les programmes et les manuels scolaires d'histoire est cruciale. En effet, les femmes ont longtemps été oubliées par ces derniers. Cette invisibilité des femmes dans le champ scolaire était liée à leur invisibilité dans le champ scientifique : on a vu qu'il a fallu attendre les années 1980, dans le monde francophone, pour que l'histoire des femmes émerge dans le champ scientifique. Néanmoins, ces évolutions historiographiques, qui ont contribué à donner une visibilité aux femmes et à réhabiliter leur rôle dans l'histoire, n'ont pas été suivies immédiatement de leur apparition dans les programmes et manuels scolaires. Leur entrée y est tardive et lente, malgré diverses tentatives, menées notamment par des historiennes. Dès les années 1980-1990, la question des « oubliées de l'histoire » commence à se poser. À la fin des années 1990, une politique d'ouverture à ces dernières s'esquisse. Une volonté d'insérer l'histoire des femmes dans les programmes scolaires se développe ainsi. La première convention interministérielle<sup>1</sup> du 25 février 2000 « pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif » recommande par ailleurs d'intégrer, dans les programmes et manuels scolaires, et donc dans les enseignements dispensés, la thématique des femmes. Le colloque « Apprendre l'histoire et la géographie à l'école » de décembre 2002 soulignait, dans cette optique, la nécessité de modifier les contenus et les pratiques en intégrant les femmes dans l'enseignement scolaire, en mettant en avant le fait que leur intégration dans les programmes scolaires était susceptible de modifier le récit historique, de réorienter et de transformer les points de vue et les regards portés sur le passé, et d'approfondir les réflexions.

Les nouveaux programmes scolaires de collège, en vigueur depuis 2016, vont dans ce sens et insistent sur la nécessité d'établir une « histoire mixte », qui laisse ainsi autant de place aux hommes qu'aux femmes. L'introduction du programme d'histoire du cycle 3<sup>2</sup> insiste sur l'idée « [...] que le monde d'aujourd'hui et la société contemporaine sont les héritiers de longs

---

<sup>1</sup> Ici, il s'agit d'un accord engageant tous les ministères responsables des politiques éducatives, pour une durée de cinq ans : ministères des Armées, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Culture, de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Les conventions interministérielles pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif existantes actuellement sont celles de 2000, 2006, 2013 et 2019.

<sup>2</sup> Le cycle 3 comprend les classes de Cours Moyen première année (CM1), Cours Moyen deuxième année (CM2) et de Sixième. Dans le cas présent, nous nous intéressons uniquement à la classe de Sixième.



processus, de ruptures, de choix effectués par les femmes et les hommes du passé<sup>1</sup> », ce qui laisserait supposer la présence des femmes. Or, dans les trois thèmes d’histoire du programme de la classe de Sixième, les femmes ne sont pas présentes, ou bien elles le sont peu, réduites à des figurantes des documents iconographiques (mais sans que cela ne donne lieu à une véritable étude sur ces dernières). Elles apparaissent superficiellement dans le chapitre 1 (« Le monde des cités grecques ») du thème 2 (« Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au I<sup>er</sup> millénaire avant J.-C. ») lorsqu’est mentionnée la place des femmes dans la société grecque. Toutefois, les femmes grecques y sont mises en avant dans le gynécée<sup>2</sup>, considéré comme la place « naturelle » de la femme, alors que nombre d’entre elles travaillaient (agriculture, artisanat, commerce local).

Dans le cycle 4<sup>3</sup>, il s’agit d’éclairer « [...] la condition et l’action des femmes et des hommes à chaque moment historique étudié » et d’enseigner « une histoire mixte<sup>4</sup> ». En classe de Cinquième, aucun des trois thèmes d’histoire du programme ne fait pourtant directement allusion aux femmes. Ils sont tous centrés sur la figure masculine qui dirige, gouverne, travaille et commerce, et restent donc muets sur la place occupée par les femmes. En classe de Quatrième, le thème 2 (« L’Europe et le monde au XIX<sup>e</sup> siècle »), qui invite à traiter de l’industrialisation et des mouvements sociaux dans le chapitre 1 (« L’Europe de la “révolution industrielle” »), ne laisse aucune place aux femmes alors qu’elles s’affirment à ce moment même dans les métiers qui se développent avec l’industrialisation, ainsi que dans les mouvements sociaux qui se renforcent depuis la dépénalisation des grèves en 1864. Le chapitre 3 (« Conditions féminines dans une société en mutation ») du thème 3 (« Société, culture et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle ») invite pour la première fois les élèves à traiter de manière explicite les femmes (à travers leur place dans la société, leur contribution à la vie économique, leur participation aux grèves et luttes pour l’émancipation). Enfin, en classe de Troisième, il est possible de traiter des femmes dans le chapitre 4 (« La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance ») du thème 1 (« L’Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) ») d’histoire. Plus particulièrement, il est possible d’évoquer la place des femmes qui se sont battues au nom de la liberté et du retour de la République en France pendant la Résistance, notamment en prenant l’exemple de Lucie Aubrac.

---

<sup>1</sup> Ministère de l’Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, *Programme d’enseignement du cycle de consolidation (cycle 3)*, Bulletin Officiel n°31 du 30 juillet 2020.

<sup>2</sup> Dans la Grèce antique, le gynécée est la partie de l’habitation réservée aux femmes.

<sup>3</sup> Le cycle 4 comprend les classes de Cinquième, de Quatrième et de Troisième.

<sup>4</sup> Ministère de l’Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, *Programme d’enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4)*, Bulletin Officiel n°31 du 30 juillet 2020.

Toutefois, en Troisième, les femmes ne sont directement présentes que dans le thème 3 (« Françaises et Français dans une République repensée »), et notamment dans le chapitre 3 (« Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques ») qui s'intéresse à leur nouvelle place dans la société, à leur prise de parole dans l'espace public, aux avancées législatives dont elles bénéficient. Ainsi, les femmes sont surtout présentes dans les parties du programme couvrant la période contemporaine, et notamment lorsqu'il s'agit de traiter des questions du travail féminin au XIX<sup>e</sup> siècle (par ailleurs associé au travail des enfants), de la Première Guerre mondiale et du droit de vote. Les temporalités de l'histoire des femmes, tout comme les thématiques par lesquelles elle est abordée, sont donc restreintes.

En ce qui concerne les mouvements sociaux, ces derniers ne sont présents que dans les thèmes 2<sup>1</sup> et 3<sup>2</sup> de la classe de Quatrième et dans le thème 3<sup>3</sup> de la classe de Troisième. Toutefois, ils ne sont traités sous le prisme des femmes que dans le thème 3 de Quatrième, les autres se focalisant sur les hommes.

Aussi les femmes ne font que de courtes apparitions dans les chapitres traités en fin d'année scolaire (dont on sait qu'ils ne sont malheureusement pas souvent traités, ou qu'ils le sont très rapidement, par manque de temps). Dans les chapitres qui ne les concernent pas directement (comme ceux que nous venons d'évoquer précédemment), elles sont surtout présentes dans des dossiers thématiques qui permettent de donner une « coloration » féminine aux manuels, bien que cela reste insuffisant, d'autant plus qu'ils se focalisent souvent sur des femmes ayant marqué l'histoire<sup>4</sup>. Les documents où elles sont le plus représentées restent les supports artistiques tels que les tableaux, les gravures et les statues, et bien souvent, elles sont dissimulées au sein de groupes plus larges composés d'hommes. Leur apparition reste timide et vient généralement appuyer des idées et arguments relatifs aux hommes.

Dans l'ensemble, malgré les évolutions historiographiques et la volonté avancée d'une « histoire mixte », l'histoire scolaire enseignée reste majoritairement une histoire « masculine » : celle des « Grands Hommes », des événements politiques majeurs, des guerres

---

<sup>1</sup> « L'Europe et le monde au XIX<sup>e</sup> siècle », et plus particulièrement le chapitre 1 de ce thème (« L'Europe de la « révolution industrielle » »).

<sup>2</sup> « Société, culture et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », et plus particulièrement le chapitre 3 de ce thème (« Conditions féminines dans une société en mutation »).

<sup>3</sup> « Françaises et Français dans une République repensée », et plus particulièrement le chapitre 3 de ce thème (« Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques »).

<sup>4</sup> A titre d'exemples, nous pouvons citer Jeanne d'Arc, Olympe de Gouges et Flora Tristan.

et des conflits, où les femmes n'ont pas (ou peu) leur place. Force est de constater, dans la pratique, les limites de cette « histoire mixte » mise en avant dans le Bulletin Officiel.

Nous pouvons toutefois noter qu'il reste étonnant, dans un contexte social contemporain marqué par une forte conflictualité sociale et une exposition des femmes à différentes formes de violences et de précarité, que ces sujets, faisant donc l'objet d'une présence accrue sur la scène médiatique et dans les débats citoyens, apparaissent aussi secondaires dans les programmes scolaires.

### **B. Les difficultés didactiques posées par la faible place accordée aux femmes et à leurs mouvements sociaux dans les programmes et manuels scolaires**

Nous l'avons vu dans précédemment, la place accordée aux femmes dans les programmes scolaires du cycle 3 et du cycle 4 est minime : les femmes n'y font que quelques apparitions, là où les hommes y sont constamment présents. De même, les mouvements sociaux restent peu abordés dans ces derniers, l'accent étant davantage mis dans le secondaire sur les conflits, les batailles et les guerres, et donc sur l'histoire politique plus que sur l'histoire sociale et culturelle.

Arrivés en fin d'année scolaire, les élèves de Quatrième étudient la place et le rôle des femmes (paysannes, ouvrières, ménagères, bourgeoises), leurs conditions de vie, leurs revendications, leurs luttes pour l'émancipation et l'égalité avec les hommes, et leurs mouvements sociaux dans le chapitre 3 (« Conditions féminines dans une société en mutation ») du thème 3 (« Société, culture et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle »). Au cours de leur scolarité, ils ont très peu eu l'occasion d'aborder ces thématiques. En classe de CM2, ils posent des jalons, qu'ils approfondissent ensuite en classe de quatrième, mais entre ces deux niveaux, les élèves ne réétudient pas ces thématiques. En classe de CM2, les élèves traitent, dans le thème 1 (« Le temps de la République »), de l'évolution des droits, en faisant un point sur les droits des femmes (est notamment retenu comme repère chronologique à construire l'obtention du droit de vote par les femmes en 1944). Dans le thème 3 (« La France, des guerres mondiales à l'Union européenne »), ils sont amenés à évoquer le rôle des femmes pendant les deux conflits mondiaux, et donc notamment celui dans la vie économique du pays (paysannes, ouvrières, ...). Ce sont plus particulièrement les savoirs construits dans le thème 2 (« L'âge industriel en France ») qui permettent aux élèves d'aborder pleinement pour la première fois le travail des femmes (notamment dans les usines de textile) et les évolutions législatives en faveur de celles-ci. Les mouvements sociaux, alors en développement, y sont également évoqués, mais semblent

toutefois n'être que le fait d'hommes. Ainsi, les élèves de Quatrième disposent de connaissances et de notions de base sur la place, le rôle et le travail féminin lorsqu'ils sont amenés à traiter le chapitre 3 du thème 3 d'histoire, mais celles-ci restent faibles. Bien qu'ils aient des notions sur les grèves, ils ne savent pas encore que les femmes ont également participé à ces mouvements sociaux.

L'étude des femmes et de leurs mouvements sociaux doit ainsi faire face à de nombreux obstacles et difficultés didactiques. La principale difficulté reste la très faible place accordée à ces thématiques dans l'ensemble des programmes scolaires, limitant les connaissances des élèves sur ces sujets. À cela s'ajoute le peu de temps dédié à leur étude dans la programmation annuelle, ce qui oblige l'enseignant, plus encore que dans les autres chapitres, à faire des choix draconiens et à occulter volontairement certains éléments pour aborder en peu de temps un sujet pourtant très vaste qui en nécessiterait davantage. De même, le traitement des femmes et de leurs mouvements sociaux par les manuels scolaires impacte l'enseignement. Ces derniers tendent à invisibiliser les femmes, et notamment les ouvrières, ainsi que leurs mouvements sociaux : rares sont les évocations faites aux ouvrières puisque la figure de l'ouvrier reste très largement masculine, et les mouvements sociaux féminins y sont peu développés et généralement traités au prisme des hommes. Les clichés traditionnels et les stéréotypes de genre sont ainsi implicitement reproduits et perpétués. Comme nous l'avons vu dans la partie scientifique, la société et la presse participaient, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, à invisibiliser les femmes et leurs mouvements sociaux. Il en est donc de même pour les programmes et les manuels scolaires d'histoire actuellement en vigueur, notamment au collège.

## **II. Enseigner les femmes et leurs mouvements sociaux en classe de Quatrième**

### **A. Mettre en œuvre la séquence**

**Niveau choisi :** classe de Quatrième

**Insertion dans les programmes scolaires :** Thème 3 (« Société, culture et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle »), Chapitre 3 (« Conditions féminines dans une société en mutation »).

Ce choix est ici particulièrement pertinent car, dans ce chapitre, les élèves sont amenés à étudier des thématiques traitées dans ce mémoire, notamment la condition des femmes, et plus particulièrement des ouvrières, au XIX<sup>e</sup> siècle (jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle), en mettant l'accent sur leur place dans les mouvements sociaux.

**Volume horaire :** 5 heures sont consacrées à ce chapitre, évaluation comprise, avec un total de 5 séances d'une heure chacune.

**Objectifs de la séquence<sup>1</sup> :** Il s'agit pour les élèves de comprendre la place, les conditions et le rôle des femmes dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle et de saisir comment, à cette époque, les femmes luttent pour obtenir de nouveaux droits et défendre leur cause, bien qu'elles soient moins syndiquées que les hommes et qu'elles participent moins qu'eux aux grèves.

**Compétences et capacités mobilisées au cours de la séquence :**

**Analyser et comprendre un document :**

- Comprendre le sens général d'un document.
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.
- Confronter un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié.
- Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.

**Raisonnement, justifier une démarche et les choix effectués :**

- Poser des questions, se poser des questions à propos de situations historiques.
- Justifier une démarche, une interprétation.

**Coopérer et mutualiser :**

- Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.
- Adapter son rythme de travail à celui du groupe.

**Pratiquer différents langages en histoire :**

- Écrire pour construire sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger.

**Vocabulaire, dates et actrices de la séquence :**

**Vocabulaire :**

- Code civil : Textes de loi définissant les règles qui déterminent le statut des personnes dans la société.

---

<sup>1</sup> Voir **Annexe 5** : Extrait du programme d'histoire de la classe de Quatrième.

- Système patriarcal : Système dans lequel l'autorité est exercée par les hommes.
- Émancipation : Action par laquelle une personne se libère de l'autorité qui est exercée sur elle.
- Militant(e) : Personne qui lutte activement pour défendre une cause, une idée.
- Féminisme : Mouvement qui lutte pour obtenir une amélioration de la condition des femmes et l'égalité des droits entre les hommes et les femmes.
- Suffragette : Féministe qui lutte pour que les femmes obtiennent le droit de vote.

#### ***Dates repères :***

- 1804 : Code civil napoléonien.
- 1880 : Loi Sée qui permet la création des premiers lycées publics pour filles.
- 1881-1882 : Lois Ferry sur l'instruction gratuite, laïque et obligatoire.
- 1884 : Loi Naquet qui rétablit le divorce.
- 1892 : Loi qui limite la journée de travail des femmes dans les usines à 11 heures.

#### ***Actrices :***

- Marguerite Durand : Journaliste féministe qui fonde le journal féministe *La Fronde* en 1897.
- Hubertine Auclert : Journaliste et première suffragette qui milite pour le droit de vote des femmes.

**Problématique didactique de la séquence :** Quels sont la place et le rôle des femmes dans la société française au XIX<sup>e</sup> siècle ? Quelles sont les revendications des femmes face à cette situation ?

#### **Plan de séquence :**

##### **Séance 1<sup>1</sup> :**

##### **I) La place des femmes dans la société au XIX<sup>e</sup> siècle**

- Inférieures par rapport aux hommes : le Code civil napoléonien (1804) place la femme sous l'autorité de son père puis de son mari (système patriarcal) donc impossible d'étudier, de travailler, de disposer de ses biens et de son salaire sans l'autorisation du père ou du mari.

---

<sup>1</sup> Dans les séances 1, 2 et 3, les éléments figurant sous forme de tirets n'ont pas valeur de trace écrite. Il s'agit des points importants à aborder avec les élèves. Les traces écrites de chaque séance sont ensuite co-construites avec les élèves en fin d'heure. Ces séances sont peu détaillées et aucune mention n'est faite quant à leur organisation, à leur déroulement et aux activités réalisées avec les élèves puisque le choix a ici été fait de développer davantage la séance 4.

- Elles sont exclues des fonctions politiques, n'ont pas le droit de vote et ne peuvent pas divorcer de leur mari.
- La fonction première des femmes est la maternité : elles doivent s'occuper du foyer et élever les enfants (l'homme travaille pour gagner de l'argent et faire vivre sa famille). Mais ce système est surtout appliqué dans la bourgeoisie (travail féminin nécessaire à la survie de la famille chez les paysans et les ouvriers) ; la vie des femmes populaires est donc plus difficile.

## Séance 2 :

### II) Les femmes dans le monde du travail

- À la campagne, les femmes travaillent dans les champs. En ville, elles travaillent dans la domesticité chez des familles bourgeoises.
- Avec l'industrialisation, elles commencent à travailler dans l'industrie (surtout dans le textile qui est considéré comme un secteur féminin) : ce travail est difficile, mal payé (moitié moins que les hommes).
- À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres métiers mieux « réputés » s'ouvrent à elles (institutrices, infirmières, employées de commerce).
- En 1866, 6,2 millions de femmes travaillent dans tous les secteurs confondus : un tiers de l'ensemble des travailleurs de l'époque.
- Mais le travail des femmes est mal perçu. À l'époque, on considère que la place des femmes n'est pas au travail mais dans le foyer.

## Séance 3 :

### III) Le combat des femmes pour l'émancipation

- Les femmes s'affirment dans l'espace public en se mobilisant pour obtenir des droits et leur émancipation dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (droit de vote, hausse des salaires, baisse du temps de travail) : ce sont des militantes.
- Elles participent aux grèves, surtout dans les secteurs considérés comme « féminins » (textile) et sont membres de syndicats (mais elles sont moins syndiquées que les hommes). Toutefois, leurs revendications sont peu écoutées.
- Développement du féminisme et émergence des suffragettes (Marguerite Durand, Hubertine Auclert) : lutte pour l'égalité hommes/femmes (droit de vote, égalité salariale, accès à tous les emplois et toutes les études, ...).

- Exemple de grève féminine : grève des ovalistes à Lyon en 1869<sup>1</sup>.
- Elles obtiennent quelques avancées au niveau de la scolarisation, dans le domaine conjugal et du travail (loi Sée, lois Ferry, loi Naquet, journée de 11 heures), mais elles sont limitées. Les femmes restent perçues comme inférieures aux hommes et la revendication du droit de vote n'est pas satisfaite : elles restent exclues de la vie politique.

#### **Séance 4 :**

Cette séance est consacrée à la réalisation d'une tâche complexe par les élèves, venant clôturer le chapitre. Celle-ci est détaillée dans la sous-partie suivante.

#### **Séance 5 :**

Au cours de cette dernière séance, l'enseignant rend les travaux notés aux élèves. En première partie de séance, une correction est effectuée en dix minutes. Pendant cette correction, l'enseignant mobilise les élèves et apporte les éléments manquants. Puis, le reste de la séance (quarante minutes) est dédié à une courte évaluation de fin de séquence, qui pourrait prendre la forme de deux définitions et trois dates à restituer, et trois questions sur un document se rapportant à des éléments évoqués en classe.

### **B. Organisation et déroulement de la séance retenue**

L'activité proposée aux élèves, qui intervient en fin de chapitre, consiste en une tâche complexe. Cette dernière est l'occasion pour eux de remobiliser des connaissances diffusées par l'enseignant tout au long de la séquence qu'ils viennent d'étudier. En amont de la séance, ce dernier réorganise sa salle de classe (habituellement conçue en « autobus ») en « îlots », pour mettre en place des conditions de travail propices à la réalisation de l'activité en groupes<sup>2</sup>.

En début d'heure, l'enseignant explique tout d'abord aux élèves qu'ils vont être amenés à réaliser une activité en groupe. Il leur demande de constituer les groupes, puis de se regrouper autour de chaque îlot. Il distribue ensuite à chaque élève un corpus documentaire. Les élèves doivent lire chaque document afin d'en extraire les informations et reçoivent ensuite la fiche consigne, qui leur explique en quoi consiste la tâche complexe qu'ils doivent réaliser. L'enseignant leur indique que le travail sera ramassé en fin d'heure et sera noté, en spécifiant

---

<sup>1</sup> Cette grève n'est pas présente au sein du corpus de sources de ce mémoire en raison des bornes chronologiques choisies (à partir des années 1880) mais est importante à faire figurer dans la séquence proposée aux élèves de quatrième.

<sup>2</sup> Autant que cela est possible, six groupes de quatre élèves pour une classe de vingt-quatre élèves.



qu'un seul travail sera ramassé par groupe et que la note sera commune à tous les élèves du même groupe, mais que les autres élèves dont la copie n'est pas ramassée doivent rédiger le travail dans leur cahier pour en conserver une trace. Les élèves sont également tenus au courant des critères retenus pour la notation, comme notamment respecter les consignes, écrire de manière lisible et avec des phrases bien construites, être capable d'analyser et de comprendre des documents, savoir argumenter, travailler en groupe, mobiliser à bon escient le vocabulaire et les dates repères vus en classe. Pour cela, une grille d'évaluation<sup>1</sup> est réalisée par l'enseignant puis remplie pendant la correction. Elle est ensuite distribuée aux élèves lors du rendu des copies, ce qui leur permet ainsi de mieux comprendre la note et de savoir où ils se situent dans les différents critères.

Les élèves disposent d'environ trente-cinq minutes pour rédiger leur article de journal qui sera publié dans *Le Monde socialiste*<sup>2</sup>, un journal socialiste du XIX<sup>e</sup> siècle qui s'intéresse à la place des femmes dans la société française de l'époque, aux conditions de vie et de travail des ouvrières ainsi qu'aux revendications qu'elles peuvent formuler et aux modes d'action qu'elles peuvent déployer pour cela. Cette tâche complexe permet aux élèves de stimuler leur créativité et de mobiliser des compétences rédactionnelles déployées en classe de français.

La fiche consigne<sup>3</sup> distribuée aux élèves ne comprend aucune aide ni question spécifique qui les aiguilleraient dans la réalisation de leur travail. Il s'agit ici d'un choix volontaire permettant aux élèves de choisir eux-mêmes la démarche à adopter, ce qui n'est certes pas simple en classe de Quatrième. Pour pallier les éventuelles difficultés rencontrées par les élèves, deux « boîtes à outils » (organisation des idées<sup>4</sup> et rédaction des paragraphes<sup>5</sup>), réalisées par l'enseignant, sont toutefois mises à leur disposition.

Les documents proposés aux élèves, dont certains ont été volontairement modifiés pour être plus abordables en classe de Quatrième (passages coupés pour ne garder que les éléments essentiels pour effectuer le travail, mots remplacés par des synonymes plus faciles d'accès), qui figurent en annexes (annexe n°6 à annexe n°10), sont les suivants :

- Un extrait de la thèse d'Émile Morlot intitulée *De la capacité électorale*, en date de 1887 (document 1 de l'activité).

---

<sup>1</sup> Voir **Annexe 11** : Grille d'évaluation de la tâche complexe.

<sup>2</sup> Il s'agit ici d'un journal fictif dont le nom fait référence au sujet du mémoire et à la présente séquence.

<sup>3</sup> Voir **Annexe 12** : Tâche complexe finale (version à imprimer).

<sup>4</sup> Voir **Annexe 13** : Boîte à outils mise à disposition des élèves pour organiser leurs idées (version à imprimer).

<sup>5</sup> Voir **Annexe 14** : Boîte à outils mise à disposition des élèves pour rédiger leurs paragraphes (version à imprimer).

- Un extrait du discours d'Hubertine Auclert intitulé *Égalité sociale et politique de la femme et de l'homme*, prononcé au Congrès ouvrier socialiste de Marseille en 1879 (document 2 de l'activité).
- Un extrait d'un article en trois parties intitulé « Huitième lettre aux travailleurs sur le travail des femmes » rédigé par la journaliste féministe Jeanne Deroin entre le 25 et le 29 octobre 1851 et publié dans le journal *Le Républicain* (document 3 de l'activité).
- Une carte postale de 1909 intitulée *Les Troubles de Méru* figurant une colonne d'ouvriers et ouvrières boutonniers grévistes menée par des femmes ouvrières (document 4 de l'activité).
- Une chronologie, sous la forme d'un tableau, des droits accordés aux femmes au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, tirée du manuel scolaire numérique d'histoire de la classe de quatrième *Le Livre scolaire* (document 5 de l'activité).

### **C. Analyse réflexive de la séance**

La tâche complexe proposée en séance quatre rend possible la mise en œuvre d'une analyse réflexive. Toutefois, le Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA) réalisé dans le cadre de cette deuxième année de master MEEF étant effectué en lycée, il est malheureusement impossible de réaliser cette activité en tant que telle dans le cadre d'une séance, en classe, avec des élèves de Quatrième, et donc de se rendre compte de sa faisabilité et de sa pertinence. Une activité « alternative » doit être réalisée dans le cadre du chapitre 2 (« Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914 ») du thème 3 (« La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial ») du programme d'histoire de la classe de Première générale. Cependant, celle-ci sera modifiée par rapport à l'activité prévue pour les Quatrièmes et il aurait été impossible d'en effectuer une analyse réflexive pour ce mémoire<sup>1</sup>. Ainsi, cette analyse réflexive se base sur des réflexions personnelles qui s'appuient sur des expériences issues des différents stages effectués au cours du master MEEF et vise notamment à s'interroger sur la façon dont cette séance (et donc cette activité) pourrait se réaliser, sur les potentielles limites et difficultés qui pourraient émerger, afin de proposer des ajustements dans une logique de remédiation.

---

<sup>1</sup> L'année scolaire au lycée étant ponctuée d'événements tels que les épreuves du baccalauréat, il fut malheureusement impossible de réaliser cette activité avec les élèves de première générale avant l'impression de ce mémoire. C'est donc pour cela que l'analyse réflexive est réalisée sur la base de réflexions personnelles, pour l'activité prévue pour la classe de Quatrième.

Premièrement, il est important de veiller, si besoin, à mettre en œuvre une différenciation pédagogique en fonction des profils des élèves dans la classe, afin de s'adapter aux besoins de chacun et permettre à tous de travailler dans les conditions qui leur conviennent le mieux et d'atteindre les mêmes objectifs par des voies différenciées.

Au cours de cette activité, il est primordial de veiller à ce que les consignes soient claires et bien comprises par les élèves pour maintenir une atmosphère propice au travail. Pour cela, l'enseignant doit prendre un temps en début d'heure pour expliquer la consigne et répondre aux éventuelles questions. Pendant que les élèves sont en activité, il doit passer dans les différents îlots pour vérifier l'avancée du travail et prendre connaissance des éventuelles difficultés. Lorsqu'un groupe rencontre des difficultés, il leur demande d'expliquer les problèmes et leur distribue les boîtes à outils selon les besoins de chacun. Il doit également veiller à ce que les élèves ne se dispersent pas, pour ne pas entraver le bon déroulement de l'activité. De plus, nous avons évoqué que pour cette activité, les élèves disposent tous de deux photocopiés (consigne et documents) afin qu'ils puissent tous en garder une trace. Il peut toutefois être difficile pour des élèves de manier plusieurs documents sans se perdre. Il est donc primordial de veiller constamment à ce qu'ils ne soient pas dans cette situation, en surveillant l'avancée des travaux et en répondant à leurs éventuelles questions.

Nous l'avons évoqué précédemment, pour cette séance, le plan de classe traditionnel est bousculé et réaménagé afin de créer des « îlots » propices au travail de groupes. Les élèves, par groupes de quatre (autant que cela est possible), se regroupent autour de ces îlots pour travailler ensemble. La première difficulté qui pourrait ici émerger est liée à la composition des groupes. En effet, la question de la mixité des groupes peut se poser avec un tel exercice. De même, certains élèves peuvent être seuls, intégrés dans aucun groupe, et d'autres peuvent refuser de travailler en groupes. Face à cette situation, l'enseignant doit dialoguer avec les élèves pour comprendre les raisons ayant mené à cette situation et leur expliquer qu'il est important, en tant qu'élève et citoyen, de coopérer. Il peut être amené à intervenir dans la composition des groupes en imposant des élèves dans des groupes déjà constitués, mais cela peut mener à d'éventuelles tensions et à des refus d'intégration de l'élève en question. En dernier recours, l'enseignant accepte la demande des élèves (constitution de groupes non mixtes, élèves non intégrés dans un groupe qui travaillent seuls). Pour éviter une telle situation, il est possible de penser, en amont de la séance, la composition des groupes avec les élèves et de les amener à comprendre l'importance du travail en groupes, qui soient hétérogènes, pour coopérer et s'aider les uns les autres. Une fois les groupes constitués, il est important de veiller constamment à ce que des élèves ne soient pas à l'écart et qu'ils participent tous pleinement à l'activité.

Il semble également primordial d'anticiper d'éventuels phénomènes de « résistance » liés au genre de la part de certains élèves qui refuseraient d'écrire en tant que femmes et qui répugneraient à s'identifier en tant qu'ouvrières. En effet, l'activité proposée impose d'utiliser un mode d'expression à la première personne qui les pousse à se mettre dans la peau d'une femme ouvrière et à développer une forme d'empathie face à sa situation, ce qui n'est pas une évidence et ne va pas de soi pour des élèves de collège. Face à une telle situation, il est nécessaire de dialoguer avec les élèves concernés pour leur faire comprendre qu'il s'agit d'une mise en scène temporaire, tout comme le font les comédiens et les acteurs, et que l'intérêt recherché de cette mise en scène est de comprendre au mieux les conditions de vie, de travail et les revendications des femmes ouvrières de cette époque.

#### **D. Engager une réflexion critique avec les élèves sur le traitement médiatique de l'actualité et des mouvements sociaux**

Depuis près de deux décennies, le monde des médias fait face à de nombreuses et profondes transformations, notamment avec le développement du numérique et des réseaux sociaux. Les élèves sont ainsi confrontés à une multitude d'informations, tant par leur quantité que par leur diversité, à une désinformation généralisée et surtout à une mésinformation. Ce contexte pose donc des enjeux citoyens et éthiques auxquels les enseignants sont confrontés. Ils doivent former les élèves en développant leurs capacités d'analyse et de jugement des informations. L'Éducation aux médias et à l'information (EMI), inscrite au sein du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et présent tout au long de la scolarité des élèves depuis le cycle 2 jusqu'au lycée, permet à ces derniers d'acquérir des connaissances qui sont l'occasion pour eux de faire preuve d'esprit critique et de discernement, d'utiliser les médias et les informations de manière raisonnée et autonome, d'évaluer la validité, la fiabilité et la pertinence des informations, d'émettre et de diffuser des informations de manière responsable.

Les sources de presse écrite mobilisées dans ce mémoire permettent, en prenant l'exemple des mouvements sociaux féminins, de développer une réflexion critique sur la fiabilité des sources et sur le traitement médiatique des informations et de l'actualité, pour déconstruire les discours et la réflexion sur la réception des sources. Elles permettent en effet de proposer aux élèves un travail réflexif et critique sur les informations auxquelles ils sont confrontés, et ainsi de se rendre compte que les médias, y compris la presse écrite, délivrent des messages qui ne sont jamais neutres et qu'ils présentent des biais informationnels. Il est

important de leur faire comprendre la nécessité d'évaluer la pertinence et la fiabilité des informations, de les trier, de les hiérarchiser et de développer une forme de recul critique sur ce qu'ils lisent dans les médias. En prenant des exemples d'articles de journaux retenus pour ce mémoire, il est par exemple possible de montrer aux élèves qu'ils ne disent pas tout : certains omettent de dire pourquoi les ouvrières sont en grève, d'autres ne donnent aucun détails sur leurs grèves, d'autres encore ne donnent pas d'informations sur l'issue de leurs grèves. Une comparaison pertinente peut également être faite avec les événements contemporains de la fin d'année 2022, concernant les mouvements sociaux et les problèmes d'approvisionnement en carburants, et du début d'année 2023, concernant les grèves contre la réforme des retraites, pour lesquels les journaux omettent volontairement certains détails.

## Conclusion de la partie didactique

L'exemple des grèves d'ouvrières françaises des années 1880 aux années 1930 nous a amené à comprendre que les programmes et les manuels scolaires d'histoire actuellement en vigueur dans l'enseignement secondaire depuis 2016 participent encore, tout comme le faisaient la société et la presse des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, à invisibiliser (au moins dans une certaine mesure) les femmes et leurs mouvements sociaux.

Les femmes restent largement invisibilisées dans les programmes scolaires, notamment des cycles 3 et 4, malgré les évolutions historiographiques et les tentatives menées pour les y intégrer. En effet, les programmes scolaires de l'enseignement secondaire sont majoritairement centrés sur la figure masculine et tendent à reléguer la figure féminine à une place secondaire. Les femmes n'y font que de courtes apparitions dans des dossiers thématiques et/ou dans des chapitres traités en fin d'année scolaire (voire non traités par manque de temps). De même, ces derniers accordent une place minimale aux mouvements sociaux, d'autant plus lorsque ces mouvements revendicatifs et contestataires sont féminins.

Cette faible place accordée aux femmes et à leurs mouvements sociaux dans les programmes et manuels scolaires fait émerger des difficultés didactiques qui impactent l'enseignement, tant du point de vue des élèves que du point de vue de l'enseignant lui-même. Pour les élèves, le principal problème soulevé est le peu de connaissances développées sur ces deux sujets lorsqu'ils quittent le collège pour le lycée. Pour l'enseignant, l'enjeu primordial est le temps accordé aux chapitres traitant des femmes et des mouvements sociaux qui est relativement peu important, l'obligeant de ce fait à établir des choix draconiens dans sa mise en œuvre didactique pour aborder en peu de temps des sujets très riches et vastes.

La séquence proposée pour des élèves de Quatrième montre par ailleurs que peu d'heures sont accordées au chapitre « Conditions féminines dans une société en mutation » pour traiter des femmes et de leurs mouvements sociaux, alors qu'elles bénéficient pourtant cette fois d'un chapitre qui leur est dédié (mais qui reste néanmoins placé en fin d'année scolaire). L'activité proposée aux élèves est néanmoins l'occasion pour ces derniers de « se mettre dans la peau » d'une femme ouvrière de l'époque, afin de comprendre davantage les conditions de vie et de travail des ouvrières au XIX<sup>e</sup> siècle, et ainsi d'insister plus longuement sur ces enjeux.

L'analyse réflexive menée sur cette activité montre qu'il est important de veiller constamment à ce que les élèves ne rencontrent pas d'obstacle avec le travail à effectuer (consigne, documents) et qu'ils coopèrent dans le cadre de leur groupe.

Enfin, la question du média qu'est la presse écrite, qui irrigue ce mémoire, permet de proposer une réflexion sur l'Éducation aux médias et à l'information, qui montre qu'il est important de faire comprendre aux élèves qu'une réflexion sur les sources est nécessaire, même lorsque celles-ci sont fiables, puisqu'elles adoptent toutes un point de vue particulier, qu'elles ont toutes des objectifs différents et qu'elles sont donc toutes plus ou moins biaisées. Elle permet également aux élèves de réactiver les connaissances acquises pendant la semaine de la presse, qui se déroule en mars, sur la pluralité et la diversité des médias, la vérification des sources et de l'information.

## Conclusion générale

À travers l'exemple des grèves ouvrières françaises des années 1880 aux années 1930, nous avons vu que la presse des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles contribue à invisibiliser, de manière relative, ces dernières et leurs mouvements sociaux, tout comme les programmes scolaires actuellement en vigueur dans l'enseignement secondaire, notamment ceux du collège.

En ce qui concerne la première partie de ce mémoire (partie scientifique), il faut insister sur les apports éventuels qui auraient été permis par une extension du corpus à la presse d'autres pays et/ou les éclairages qui auraient été apportés par la mobilisation croisée de nos présentes sources avec d'autres types de sources. À titre d'exemple, cela aurait permis de se rendre compte si de tels processus sont également à l'œuvre en dehors de la France (notamment dans d'autres pays européens industrialisés) ou, au contraire, si les situations sont différentes. De même, il aurait été intéressant d'étudier l'évolution dans le temps de certains mouvements de grève féminins présents dans notre corpus, dans quelques journaux (deux voire trois), pour mettre en avant les différences de traitement, sur un temps long, de ces derniers et les éléments qui peuvent être occultés par les uns et les autres.

Enfin, pour la deuxième partie de ce mémoire (partie didactique), mettons en avant que la réalisation, en classe, de l'activité prévue dans le cadre de ce mémoire aurait été bénéfique. En effet, cela aurait permis de se rendre compte de sa faisabilité, ou non, pour des élèves de Quatrième, et donc d'adapter si nécessaire le travail demandé. Il est également important de souligner combien et comment les sources de presse de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècles pourraient être mobilisées sur d'autres thématiques des programmes scolaires du secondaire. Elles peuvent par exemple l'être dans les programmes du cycle 4, notamment dans le programme de Français qui invite les élèves à savoir lire et connaître les caractéristiques de différents documents, dont les articles de presse, dans le programme d'Éducation morale et civique qui les amène à travailler sur la liberté de la presse et ses enjeux, dans le programme d'Éducation aux médias et à l'information ainsi que dans le programme d'histoire, notamment dans le chapitre 2 (« La Troisième République ») du thème 3 (« Société, culture et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle ») de la classe de Quatrième lorsque les élèves étudient l'affaire Dreyfus. Elle est en effet l'occasion d'aborder de plus près les journaux de l'époque et le traitement différencié que ces derniers en ont fait, en fonction de leurs lignes éditoriales et de leurs orientations politiques.





## État des sources

### SOURCES IMPRIMEES

#### *La Correspondance internationale :*

5 mars 1931 : « Le mouvement syndical révolutionnaire doit porter plus d'attention à l'ouvrière », p. 10.

16 mars 1935 : « La lutte des femmes travailleuses dans le monde capitaliste », p. 16.

#### *Le Figaro :*

25 avril 1880 : « Les grèves de Bolbec », p. 1.

12 janvier 1893 : « Télégrammes et correspondances du 11 janvier — Les grèves », p. 5.

13 mai 1900 : « Télégrammes et correspondances du 12 mai — Les grèves », p. 4.

9 octobre 1910 : « Nouvelles diverses. Paris — Fin de la grève des couturières », p. 4.

21 février 1916 : « Nouvelles diverses — Une grève dans la couture », p. 3.

5 janvier 1925 : « La grève de Douarnenez », p. 2.

6 janvier 1925 : « La grève de Douarnenez toucherait à sa fin », p. 2.

7 janvier 1925 : « La grève de Douarnenez est terminée », p. 1.

18 août 1930 : « Les grèves du Nord », p. 3.

#### *La France :*

26 mai 1917 : « Les grèves féminines — Les ouvrières en fourrures reprennent le travail », p. 2.

#### *La Fronde :*

15 février 1901 : « Couturières et Tailleurs pour Dames », p. 1.

#### *Le Gaulois :*

20 mai 1917 : « Fin de la grève en dentelles », p. 1.

16 décembre 1924 : « La grève de Douarnenez — L'arbitrage du ministre. Jusqu'ici les parties maintiennent leurs prétentions », p. 3.

*L'Humanité :*

20 septembre 1904 : « Le lock-out patronal à Marseille », p. 1.

4 juin 1907 : « La grève de Flers », p. 1.

8 juillet 1916 : « La grève de la maison de Dion », p. 4.

23 avril 1923 : « La bataille des salaires. Jusqu'au bout, les Midinettes ! », p. 1.

14 février 1933 : « La bataille des textiles — Les combattants d'Armentières vont renforcer leurs piquets de grève », p. 1.

4 juin 1936 : « Le mouvement revendicatif s'étend sans cesse dans la région parisienne — 1 500 ouvriers de sept usines sont en grève à Blanc-Mesnil », p. 2.

6 juin 1936 : « De nouvelles usines en grève », p. 5.

*L'Indépendant rémois : journal républicain quotidien :*

14 décembre 1902 : « Les grèves de Marseille », p. 1.

31 août 1903 : « Dernière heure — La grève des tisseurs de Saint-Quentin », p. 1.

*Journal des débats politiques et littéraires :*

21 juillet 1905 : « Nouvelles du jour — La grève des sardinières », p. 3.

*La Mayenne :*

19 janvier 1893 : « Nouvelles de l'Ouest. À propos du travail des femmes. — Grève de la filature Péan, à Nantes », p. 2.

*L'Ouest éclair :*

18 août 1928 : « Les faits du jour — Quatre cents ouvrières en grève à Marseille », p. 3.

10 novembre 1934 : « La grève de Saint-Jean-de-Luz — Entre pêcheurs et usiniers le conflit subsiste — Les ouvrières bretonnes vont regagner leur pays », p. 10.

22 mai 1935 : « Les Midinettes continuent la grève », p. 3.

19 juin 1936 : « Le mouvement de revendications de la classe ouvrière s'étend à Rennes. La grève continue à la Chemiserie Strauss où les ouvrières occupent pacifiquement les ateliers. Les grands magasins ont fermé leurs portes. Différents conflits ont été rapidement réglés. Dans le bâtiment aura lieu ce soir une nouvelle réunion au cours de laquelle sera communiquée la réponse des patrons », p. 7-8.

*Le Petit Marseillais :*

5 janvier 1925 : « La grève à Douarnenez », p. 4.

6 janvier 1925 : « Les grèves de Douarnenez », p. 3.

7 janvier 1925 : « La grève de Douarnenez a pris fin », p. 5.

*Le Populaire :*

3 juin 1936 : « Les grèves dans la région parisienne », p. 2.

*Le Prolétaire :*

28 août 1880 : « Les grèves — France », p. 5.

*Le Réveil du Nord :*

14 avril 1923 : « La vie ouvrière. Les grèves dans le textile. Le mouvement continue dans le calme », p. 3.

*Le Soleil :*

17 octobre 1903 : « Le mouvement gréviste », p. 3.

*La Vérité :*

22 juillet 1905 : « *La grève des sardinières* », p. 3.

*La Vie ouvrière :*

8 mars 1935 : « En France. Les ouvrières dans le front de lutte », p. 7.



## Bibliographie

### Histoire des femmes :

Bard Christine, El Amrani Frédérique, Pavard Bibia, *Histoire des femmes dans la France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ellipses, 2013.

Clio HFS, *Les Mots de l'Histoire des femmes*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004.

Dubesset Mathilde, Zancarini-Fournel Michelle, *Parcours de femmes. Réalités et représentations. Saint-Étienne, 1880-1950*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1993.

Michel Andrée, « La situation des femmes au XIX<sup>e</sup> siècle », dans : Andrée Michel éd., *Le féminisme*. Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 2007, p. 57-76.

Perrot Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, collection « Champs Histoire », 2020.

Ripa Yannick, *Les Femmes, actrices de l'histoire de France, de 1789 à nos jours*, Paris, Armand Colin, collection « U », 2010.

Ripa Yannick, Françoise Thébaud, « La condition des femmes de 1789 à nos jours », *Documentation photographique*, CNRS éditions, n°8147, mai 2022.

–, *Les Femmes en France, de 1880 à nos jours*, Paris, Chêne, 2008.

Zancarini-Fournel Michelle, *Histoire des femmes en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

### Les femmes et le travail :

Battagliola Françoise, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, collection « Repères », 2008.

Bruhat J., Cerati M., Charles-Roux E., Guilbert M. et Ziegler G., *Les Femmes et le travail du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éditions de la Courtille, 1975.

Downs Laura Lee, « Salaires et valeur du travail. L'entrée des femmes dans les industries mécaniques sous le sceau de l'inégalité en France et en Grande-Bretagne (1914-1920) », *Travail, genre et sociétés*, n°15, 2006, p. 31-49.

Guicheteau Samuel, « Ouvrières au travail, travaux de femmes. Nantes, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles », *Les Cahiers de Framespa*, 2011.

Maruani Margaret, Meron Monique, *Un siècle de travail des femmes en France. 1901-2011*, Paris, La Découverte, 2012.

–, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, collection « Repères », 2017.

Schweitzer Sylvie, *Les Femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Thébaud Françoise, *Les Femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, 2013.

Thiercé Agnès, « La pauvreté laborieuse au XIX<sup>e</sup> siècle vue par Julie-Victoire Daubié », *Travail, genre et sociétés*, n°1, 1999, p. 119-128.

Wallach Scott Joan, « L'ouvrière, mot impie, sordide », *Actes de la recherche en sciences sociales, Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 83, juin 1990, p. 2-15.

Zylberberg-Hocquard Marie-Hélène, « Les ouvrières d'État (Tabac-Allumettes) dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle », *Mouvement social*, n°150, 1978, p. 87-107.

Zylberberg-Hocquard Marie-Hélène, « Métiers ouvriers : approches historiques », dans : EPHESIA éd., *La Place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, collection « Recherches », 1995, p. 569-573.

## Grèves et mouvement ouvrier :

Fillieule Olivier, Tartakowsky Danielle, *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, collection « Contester », 2013.

Fillieule Olivier, Mathieu Lilian, Péchu Cécile, *Dictionnaire des mouvements sociaux. 2<sup>e</sup> édition mise à jour et augmentée*, Presses de Sciences Po, collection « Références », 2020.

Frader Laura L., « Femmes, genre et mouvement ouvrier en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : bilan et perspectives de recherche », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 1996.

Meuret-Campfort Ève, « Les grèves d'ouvrières, une histoire longue, politique et personnelle », *Mouvements*, n°103, 2020, p. 22-29.

Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, collection « Poche/Sciences humaines et sociales », 2014.

Rebérioux Madeleine, « Le mouvement syndical et les femmes jusqu'au Front populaire », dans : Madeleine Rebérioux dir., *Pour que vive l'histoire. Écrits*, sous la direction de Rebérioux Madeleine, Paris, Belin, collection « Littérature et politique », 2017, p. 143-173.

Riot-Sarcey Michèle, « Les femmes et la gauche en France : entre discours émancipateurs et pratiques de domination », dans : Jean-Jacques Becker éd., *Histoire des gauches en France. Volume 1*, Paris, La Découverte, collection « Poche/Sciences humaines et sociales », 2005, p. 362-378.

Robert Vincent, « Les grévistes dans la rue », dans : *Les Chemins de la manifestation : 1848-1914*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1996.

Sirot Stéphane, *La Grève en France. Une histoire sociale (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Vandaele Kurt, « Les statistiques de grève et leur exploitation », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2079, 2010, p. 5-42.



Zancarini-Fournel Michelle, « Femmes, genre et syndicalisme pendant la Grande guerre », dans : Évelyne Morin-Rotureau éd., *Combats de femmes 1914-1918. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Paris, Autrement, collection « Mémoires/Histoire », 2004, p. 98-111.

### **Culture et médias :**

Charle Christophe, « Nouveaux médias culturels et nouveaux publics », dans : Christophe Charle dir., *La Dérégulation culturelle. Essai d'histoire des cultures en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Hors collection », 2015, p. 423-480.

Chupin Ivan, Hubé Nicolas, Kaciaf Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, collection « Repères », 2012.

Delporte Christian, Blandin Claire, Robinet François, *Histoire de la presse en France. XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, collection « U », 2016.

Yon Jean-Claude, *Histoire culturelle de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, collection « Mnémosya », 2021.

### **Didactique et enseignement de l'histoire et de l'histoire du genre :**

Beghin Cécile, Garrigues Véronique, Noûs Camille, « Promouvoir l'égalité en développant l'histoire des femmes et du genre dans l'enseignement secondaire », *Genre & Histoire*, n°26, automne 2020.

Berton-Schmitt Amandine, *La Place des femmes dans les manuels d'histoire du secondaire, Étude pour l'Observatoire de la Parité*, Observatoire de la Parité, 2004.

Blanchard Émile, Mercier Arnaud (dir.), *Histoire-Géographie Enseignement moral et civique 4<sup>e</sup>*, Lyon, Lelivrescolaire.fr, 2016.

Chadefaud Catherine, Desaint Claire, Fouché Nicole, « Les femmes dans l'histoire enseignée au collège : programmes de 2015 et manuels de 2016 », *Éducation & formations*, volume 3, n°98, 2018.

Falaize Benoît, *Enseigner l'histoire à l'école – Donner goût et interroger le passé pour faire sens aujourd'hui*, Paris, Retz, 2015.

Ivernel Martin, Villemagne Benjamin, Hubac Jean (dir.), *Histoire-Géographie-EMC 4<sup>e</sup>*, Paris, Hatier, 2016.

Lucas Nicole, « Les Femmes dans les ouvrages scolaires du second degré. Histoire recherche, histoire à enseigner, décalages et dissymétries », dans : Éric Bruillard dir., *Manuels scolaires, regards croisés*, Caen, Centre Régional de Documentation Pédagogique de Basse-Normandie, 2005, p. 141-154.

Zancarini-Fournel Michelle, « La place de l'histoire des femmes dans l'enseignement de l'histoire », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°93, 2004, p. 63-78.



## Table des annexes

<b>Annexe 1</b> : Répartition des emplois féminins en France en pourcentage.....	77
<b>Annexe 2</b> : Population active par profession en 1896 .....	78
<b>Annexe 3</b> : Évolution des effectifs féminins dans les usines de guerre.....	79
<b>Annexe 4</b> : Loi du 12 mars 1920 sur l’extension de la capacité civile des syndicats professionnels.....	79
<b>Annexe 5</b> : Extrait du programme d’histoire de la classe de Quatrième .....	80
<b>Annexe 6</b> : Document mobilisé pour la tâche complexe (document 1).....	80
<b>Annexe 7</b> : Document mobilisé pour la tâche complexe (document 2).....	81
<b>Annexe 8</b> : Document mobilisé pour la tâche complexe (document 3).....	81
<b>Annexe 9</b> : Document mobilisé pour la tâche complexe (document 4).....	82
<b>Annexe 10</b> : Document mobilisé pour la tâche complexe (document 5).....	82
<b>Annexe 11</b> : Grille d’évaluation de la tâche complexe .....	83
<b>Annexe 12</b> : Tâche complexe finale (version à imprimer) .....	84
<b>Annexe 13</b> : Boîte à outils mise à disposition des élèves pour organiser leurs idées (version à imprimer).....	85
<b>Annexe 14</b> : Boîte à outils mise à disposition des élèves pour rédiger leurs paragraphes (version à imprimer).....	86



## Annexes

FRANCE, RÉPARTITION DES EMPLOIS FÉMININS EN POURCENTAGES

	Agri- culture	Salariées agricoles	Patronnes	Professions libérales	Employées
1866	38,7	13,4	18,8	0	2,4
1881	36,8	10,3	15,6	0	5,2
1911	33,1	4,8	12,2	0	9,9
1921	30,7	5,0	12	0	14,7
1954	24,6	2,6	12,9	0,3	20,3
1962	17,7	1,5	11,1	0,3	26,8
1968	13,1	0,9	9,7	0,4	31,7
1982	5,7	0,5	6,4	0,6	21,2

	Cadres	Ouvrières	Domestiques	Clergé	Total
1866	0	15,5	9,9	1,3	100
1881	0	19,0	12,2	0,9	100
1911	0	28,6	10,9	0,4	100
1921	0	27,8	9,1	0,6	100
1954	7,2	22,1	8,2	1,7	100
1962	10,7	23,1	7,8	1,6	100
1968	13,9	22	7	1,1	100
1982	41,2	20,7	3,3	0,3	100

Source : Olivier Marchand et Claude Thélot [1997]

*Annexe 1 : Répartition des emplois féminins en France en pourcentage*

Document tiré de Schweitzer Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002.

	Ensemble	Femmes	Proportion de femmes (%)
	Effectifs (en milliers)		
<i>Pêche</i>	71 624	5 236	7,3
<i>Forêts et agriculture</i>	8 429 306	2 754 593	32,7
<i>Mines</i>	156 376	3 446	2,2
<i>Carrières</i>	70 423	1 313	1,9
<i>Industries extractives</i>	226 799	4 759	2,1
<i>Industries mal désignées</i>	7 756	880	11,3
<i>Industries de l'alimentation</i>	444 573	81 460	18,3
<i>Industries chimiques</i>	84 061	9 143	10,9
<i>Papier, carton, caoutchouc</i>	58 332	24 287	41,6
<i>Industries du livre</i>	82 535	15 749	19,1
<i>Industries textiles proprement dites</i>	901 299	463 217	51,4
<i>Travail des étoffes, vêtement</i>	1 303 649	1 135 553	87,1
<i>Travail des pailles, plumes, crins</i>	34 208	12 260	35,8
<i>Cuir et peaux</i>	334 702	46 453	13,9
<i>Industries du bois</i>	677 593	37 273	5,5
<i>Métallurgie</i>	55 910	794	1,4
<i>Travail du fer, de l'acier, des métaux divers</i>	607 695	31 774	5,2
<i>Travail des métaux fins, bijouterie</i>	26 515	8 198	30,9
<i>Taille de pierres précieuses</i>	4 384	1 717	39,2
<i>Taille et polissage des pierres</i>	55 494	1 773	3,2
<i>Terrassements, construction en pierre</i>	552 578	2 518	0,5
<i>Travail des pierres et terres de feu</i>	145 740	15 898	10,9
<i>Industries de transformation</i>	5 377 024	1 888 947	35,1
<i>Manutention et transport</i>	712 491	160 760	22,6
<i>Commerces divers</i>	1 492 921	555 981	37,2
<i>Commerce forain, spectacles, agences, etc.</i>	57 605	12 645	22,0
<i>Banque, assurances</i>	51 530	2 453	4,8
<i>Commerce, spectacle, banque</i>	1 602 056	571 079	35,6
<i>Professions libérales</i>	338 006	138 460	41,0
<i>Soins personnels</i>	52 087	6 418	12,3
<i>Service domestique</i>	903 051	731 523	81,0
<i>Soins personnels, service domestique</i>	955 138	737 941	77,3
<i>Services de l'État, des départements ou communes</i>	688 782	104 648	15,2
<i>Industrie ou profession inconnue</i>	42 553	16 235	38,2
<i>Ensemble</i>	18 443 779	6 382 658	34,6

Source : Résultats statistiques du recensement des industries et professions (dénombrement général de la population du 29 mars 1896), Imprimerie nationale, Paris, 1899, t. IV, p. xviii.

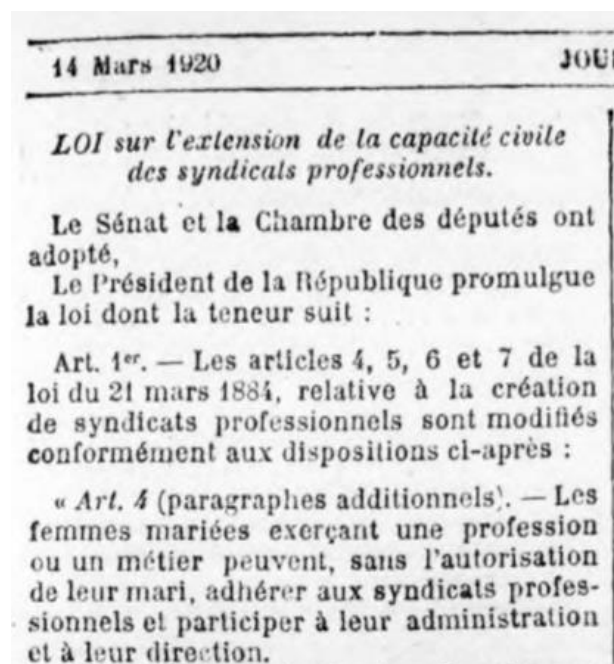
### *Annexe 2 : Population active par profession en 1896*

Document tiré de Battagliola Françoise, « Définir le travail : les recensements de 1851 à 1896 », dans : Françoise Battagliola éd., *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, collection « Repères », 2008, p. 15-34.

Juin 1915	15 000
Janvier 1916	100 000
Juin 1916	204 000
Décembre 1916	300 000
Mai 1917	684 000

*Annexe 3 : Évolution des effectifs féminins dans les usines de guerre*

Document tiré de Llosa Marie, « Le travail des femmes dans les usines de guerre de la France méridionale (1914-1918) », dans : *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 120, n°262, 2008, p. 205-217.



*Annexe 4 : Loi du 12 mars 1920 sur l'extension de la capacité civile des syndicats professionnels*

Document tiré de Légifrance. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000315793>



<p><b>Thème 3</b>  <b>Société, culture et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une difficile conquête : voter de 1815 à 1870.</li> <li>- La Troisième République.</li> <li>- Conditions féminines dans une société en mutation.</li> </ul>	<p>De 1815 à 1870, des Français votent : qui vote ? pour élire qui ? comment vote-t-on ? La question du vote, objet de débats politiques, permet de rendre compte des bouleversements politiques du siècle et de voir comment les Français font l'apprentissage d'un « suffrage universel » à partir de 1848.</p> <p>Après les événements de 1870 et 1871, l'enjeu est de réaliser l'unité nationale autour de la République : l'école, la municipalité, la caserne deviennent des lieux où se construit une culture républicaine progressiste et laïque. Mais de son installation à la loi de Séparation des Églises et de l'État, la République est encore discutée et contestée.</p> <p>Quel statut, quelle place, quel nouveau rôle pour les femmes dans une société marquée par leur exclusion politique ? Femmes actives et ménagères, bourgeoises, paysannes ou ouvrières, quelles sont leurs conditions de vie et leurs revendications ?</p>
---	--

*Annexe 5 : Extrait du programme d'histoire de la classe de Quatrième*

Document tiré du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, *Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4)*, Bulletin Officiel n°31 du 30 juillet 2020. Disponible sur : <https://eduscol.education.fr/90/j-enseigne-au-cycle-4>

### **Les femmes exclues de la vie politique**

« Destinée à la maternité, faite pour la vie de famille, la dignité de la femme sera plus importante si elle ne participe pas aux combats politiques et à la vie publique. Elle oublierait fatalement ses devoirs de mère et d'épouse, si elle abandonnait le foyer pour courir à la tribune de l'Assemblée. [...]. On a donc parfaitement raison d'exclure de la vie politique les femmes et les personnes qui, par leur peu de maturité d'esprit, ne peuvent participer à la conduite des affaires publiques. ».

**Extrait de la thèse d'Émile Morlot, *De la capacité électorale, 1887.***

*Annexe 6 : Document mobilisé pour la tâche complexe (document 1)<sup>1</sup>*

Document tiré du manuel scolaire d'histoire de Quatrième Hachette (édition 2016).

<sup>1</sup> Il s'agit ici d'une retranscription du document présent dans le manuel. Celui-ci a été adapté pour les élèves : certains passages ont été volontairement coupés et d'autres ont été modifiés de manière à être plus simples et compréhensibles pour eux.

## Contre le statut d'éternelle mineure<sup>1</sup>

« Citoyens, [...], vous exploitez les femmes. Économiquement, civilement, politiquement, nous n'existons pas. Et c'est nous qui donnons la vie, et c'est nous seules qui permettons à la civilisation de s'implanter. Nous protestons contre cette situation d'exclusion.

Nous proclamons le principe de l'égalité humaine, de l'égalité de tous les hommes entre eux, mais encore de l'égalité des hommes et des femmes.

Nous voulons pour elles comme pour vous, l'instruction intégrale, les mêmes facilités de développement physique, moral, intellectuel, professionnel. Nous voulons pour les femmes, comme pour les hommes, liberté de conscience, liberté d'opinion, liberté d'action.

Nous réclamons pour les femmes, comme pour les hommes, le droit de participer au vote [...]. [...] parce que dans une vraie République, il n'y a plus de privilégiés, il n'y a que des personnes qui, se soumettant aux mêmes devoirs, doivent posséder les mêmes droits. ».

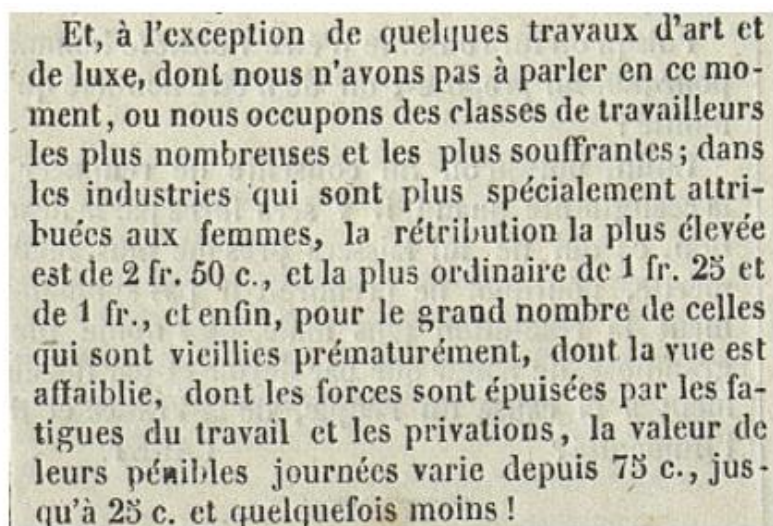
**Extrait du discours d'Hubertine Auclert au Congrès ouvrier socialiste de Marseille, 1879.**

<sup>1</sup> Établi par le Code civil napoléonien de 1804.

*Annexe 7 : Document mobilisé pour la tâche complexe (document 2)<sup>1</sup>*

Document tiré de Hubertine Auclert, *Égalité sociale et politique de la femme et de l'homme : discours prononcé au Congrès ouvrier socialiste de Marseille*, 1879. Disponible sur :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k753891.texteImage>



Et, à l'exception de quelques travaux d'art et de luxe, dont nous n'avons pas à parler en ce moment, ou nous occupons des classes de travailleurs les plus nombreuses et les plus souffrantes; dans les industries qui sont plus spécialement attribuées aux femmes, la rétribution la plus élevée est de 2 fr. 50 c., et la plus ordinaire de 1 fr. 25 et de 1 fr., et enfin, pour le grand nombre de celles qui sont vieilles prématurément, dont la vue est affaiblie, dont les forces sont épuisées par les fatigues du travail et les privations, la valeur de leurs pénibles journées varie depuis 75 c., jusqu'à 25 c. et quelquefois moins !

*Annexe 8 : Document mobilisé pour la tâche complexe (document 3)*

*Le Républicain*, « Huitième lettre aux travailleurs sur le travail des femmes », 25-29 octobre 1851. Article en trois parties écrit par la journaliste féministe Jeanne Deroin dans ce journal socialiste.

Document tiré des Archives du Calvados. Disponible sur : <https://archives.calvados.fr/page/huitieme-lettre-aux-travailleurs-sur-le-travail-des-femmes-de-jeanne-deroin-dans-le-journal-le-republicain-1851>

<sup>1</sup> Mode opératoire similaire au précédent.



**Annexe 9 :** Document mobilisé pour la tâche complexe (document 4)

*Les troubles de Méru* (Oise), carte postale de 1909. Les ouvriers et ouvrières boutonniers font grève pour s'opposer à la baisse des salaires et réclamer des améliorations de leurs conditions de travail.

Document tiré d'un site web de partage de photographies et de vidéo. Disponible sur : <https://www.flickr.com/photos/dalbera/31728098161>

1850	Ouverture d'écoles primaires de filles (loi Falloux)
1874	Interdiction du travail des femmes dans les mines
1880	Création des écoles normales d'institutrices
1880	Ouverture de lycées pour filles (loi Sée)
1881-1882	Lois scolaires de Jules Ferry
1884	Rétablissement du divorce (loi Naquet)
1892	Loi sur le travail des femmes : limitation horaire, interdiction du travail de nuit
1905	Droit pour les femmes de porter une action en justice
1907	Loi sur la libre disposition de leur salaire par les femmes mariées

**Annexe 10 :** Document mobilisé pour la tâche complexe (document 5)

Document tiré du manuel scolaire d'histoire de Quatrième en ligne Le Livre scolaire (édition 2016).

<b>Critères retenus</b>					
Analyser et comprendre un document	Extraire des informations des documents pour répondre à une question Utiliser ses connaissances pour expliquer les documents	3	2	1	0,5
Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués	Justifier sa démarche et son interprétation	3	2	1	0,5
Coopérer et mutualiser	Travailler en groupe S'adapter au rythme de travail du groupe	2	1,5	1	0,5
Pratiquer différents langages en histoire	Raisonner, savoir argumenter	3	2	1	0,5
Maîtriser les notions	Réinvestir le vocabulaire, les dates repères vus en classe	3	2	1	0
Orthographe et grammaire	Faire des phrases bien construites Écrire de manière lisible	2	1	0,5	0
Être autonome	Travailler sans les aides proposées ou avec le moins d'aide possible	2	1	0,5	0
Respecter les consignes	Répondre à ce qui est demandé Organiser son travail en paragraphes	2	1	0,5	0
<b>Note finale obtenue avec l'ensemble du travail réalisé :</b>					<b>/20</b>

*Annexe II : Grille d'évaluation de la tâche complexe*

**Tâche complexe : Travail conclusif sur la place des femmes et leurs revendications dans la société française en mutation au XIX<sup>e</sup> siècle**

Vous êtes une femme ouvrière du XIX<sup>e</sup> siècle. Le journal socialiste *Le Monde socialiste*, qui s'intéresse tout particulièrement aux conditions de vie et de travail des ouvrières ainsi qu'à leurs revendications, mène une enquête à ce sujet et vous interroge.

À l'aide des documents et des questions, vous rédigez en groupes un article de journal qui sera publié le lendemain matin dans *Le Monde socialiste*. Vous insisterez sur votre place dans la société, sur vos difficiles conditions de travail, sur les moyens que vous utilisez pour contester cette situation et les avancées que vous obtenez.

Votre travail doit prendre la forme de 3 paragraphes (1 paragraphe = 1 grande idée).

---

**Tâche complexe : Travail conclusif sur la place des femmes et leurs revendications dans la société française en mutation au XIX<sup>e</sup> siècle**

Vous êtes une femme ouvrière du XIX<sup>e</sup> siècle. Le journal socialiste *Le Monde socialiste*, qui s'intéresse tout particulièrement aux conditions de vie et de travail des ouvrières ainsi qu'à leurs revendications, mène une enquête à ce sujet et vous interroge.

À l'aide des documents et des questions, vous rédigez en groupes un article de journal qui sera publié le lendemain matin dans *Le Monde socialiste*. Vous insisterez sur votre place dans la société, sur vos difficiles conditions de travail, sur les moyens que vous utilisez pour contester cette situation et les avancées que vous obtenez.

Votre travail doit prendre la forme de 3 paragraphes (1 paragraphe = 1 grande idée).

*Annexe 12 : Tâche complexe finale (version à imprimer)*

### ***Boîte à outils si tu n'arrives pas à organiser tes idées***

**La consigne :**

On te demande de te mettre à la place d'une femme ouvrière qui a vécu au XIX<sup>e</sup> siècle puis de rédiger un article de journal dans lequel tu évoques les conditions de vie, les conditions de travail et les revendications de cette femme.

**Plusieurs étapes à suivre :**

- 1) Lis les documents et extrais les informations sur les femmes ouvrières au XIX<sup>e</sup> siècle
  - 2) Organise ces informations par thèmes pour pouvoir rédiger ton article de journal
  - 3) Les thèmes peuvent être :
    - La place des femmes dans la société au XIX<sup>e</sup> siècle
    - La place des femmes dans la vie économique au XIX<sup>e</sup> siècle
    - Une société en mutation dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle
- 

### ***Boîte à outils si tu n'arrives pas à organiser tes idées***

**La consigne :**

On te demande de te mettre à la place d'une femme ouvrière qui a vécu au XIX<sup>e</sup> siècle puis de rédiger un article de journal dans lequel tu évoques les conditions de vie, les conditions de travail et les revendications de cette femme.

**Plusieurs étapes à suivre :**

- 1) Lis les documents et extrais les informations sur les femmes ouvrières au XIX<sup>e</sup> siècle
- 2) Organise ces informations par thèmes pour pouvoir rédiger ton article de journal
- 3) Les thèmes peuvent être :
  - La place des femmes dans la société au XIX<sup>e</sup> siècle
  - La place des femmes dans la vie économique au XIX<sup>e</sup> siècle
  - Une société en mutation dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

*Boîte à outils si tu n'arrives pas à rédiger tes paragraphes*

**Paragraphe 1 : La place des femmes dans la société au XIX<sup>e</sup> siècle**

**Document 1 :** Quels sont les rôles attribués aux femmes au XIX<sup>e</sup> siècle ?

**Document 2 :** À l'aide de tes connaissances, explique la phrase « Économiquement, civilement, politiquement, nous n'existons pas. ».

**Paragraphe 2 : La place des femmes dans la vie économique au XIX<sup>e</sup> siècle**

**Document 3 :** Le travail en usine est-il difficile pour les femmes ? Sont-elles bien payées ?

**Documents 2 et 4 :** Comment les femmes contestent-elles les inégalités qu'elles subissent ? Que réclament-elles ?

**Paragraphe 3 : Une société en mutation dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle**

**Document 5 :** Quelles avancées obtiennent-elles ? Cite 3 exemples.

---

*Boîte à outils si tu n'arrives pas à rédiger tes paragraphes*

**Paragraphe 1 : La place des femmes dans la société au XIX<sup>e</sup> siècle**

**Document 1 :** Quels sont les rôles attribués aux femmes au XIX<sup>e</sup> siècle ?

**Document 2 :** À l'aide de tes connaissances, explique la phrase « Économiquement, civilement, politiquement, nous n'existons pas. ».

**Paragraphe 2 : La place des femmes dans la vie économique au XIX<sup>e</sup> siècle**

**Document 3 :** Le travail en usine est-il difficile pour les femmes ? Sont-elles bien payées ?

**Documents 2 et 4 :** Comment les femmes contestent-elles les inégalités qu'elles subissent ? Que réclament-elles ?

**Paragraphe 3 : Une société en mutation dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle**

**Document 5 :** Quelles avancées obtiennent-elles ? Cite 3 exemples.

*Annexe 14 : Boîte à outils mise à disposition des élèves pour rédiger leurs paragraphes (version à imprimer)*